

ÉCONOMIE

L'OUTREMONT
28 CONDOMINIUMS
À PARTIR DE 129 000\$
Voir page B 7

LE DEVOIR, LES SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 NOVEMBRE 1994

PERSPECTIVES

Tout un déploiement pour un totem à Shanghai

La première étape de cette vaste opération de promotion de l'unité canadienne et d'un fédéralisme paternaliste en sol chinois, déguisée en mission commerciale, affiche un bien beau bilan. Un totem dévoilé pour marquer le jumelage officiel des villes de Vancouver et de Shanghai, et un accord de principe portant sur la présentation de six parties de hockey opposant les équipes nationales canadienne et chinoise dans le but de promouvoir nos bâtons de hockey ressortent comme étant les résultats immédiats de ce déplacement politique à grand déploiement organisé par le fils de Paul Desmarais.

Quant à cette pluie de milliards, on repassera. Du réchauffé, beaucoup d'ententes de principe ou de lettres d'intention, peu de contrats. Mais une propagande, qui n'a pas manqué de faire la manchette, efficace pour les gouvernements des deux côtés du Pacifique.

Une propagande à ce point réussie qu'on oublie que cette pluie de milliards se déplace pourtant vers l'Orient, et non vers l'Occident.

Cela n'enlève rien à l'importance de cette percée de nos entreprises et à cette reconnaissance de notre valeur ajoutée. Et aux jalons posés pour l'avenir par ces rencontres politiques. Mais le fait de s'approprier les mérites des résultats d'un démarchage effectué par les entreprises et les gouvernements précédents relève de l'indécence.

Du réchauffé donc, ou presque, pour 9,5 milliards \$. En commençant par cette lettre d'entente de 3,5 milliards \$ portant sur une coparticipation éventuelle dans la construction de deux centrales nucléaires et la vente, dans quelques années peut-être, de deux réacteurs CANDU. Et par cette autre lettre d'entente de 360 millions \$ tirant sa source d'un premier déblocage réalisé en août 1992, touchant GEC Alsthom cette fois, et portant sur une participation à l'érection éventuelle d'une centrale hydroélectrique. Que dire également de l'entente de 250 millions \$ signée en avril dernier mais conclue en juin 1993, faisant appel à la force de Northern Telecom dans le secteur des télécommunications? De l'entente de principe réunissant Power et Bombardier, signée en avril dernier mais «signée de nouveau» cette semaine, pour la forme et le bilan? Et de l'octroi d'un contrat de 960 millions \$ à Bombardier et SNC-Lavalin pour la construction du métro de Kuala Lumpur (en Malaisie), annoncé pour la première fois et en grande pompe le 30 septembre dernier? Rien à voir avec cette mission commerciale, mais tout à voir avec de longs préparatifs et des années de défrichage!

La meilleure de cette longue liste: l'entente milliardaire impliquant Dominion Bridge, prétendument solidifiée cette semaine par la rencontre entre MM. Chrétien et Li Peng. Ce contrat avait pourtant été paré l'été dernier, et l'appel aux sous-traitants, lancé en juillet. M. Chrétien avait-il besoin d'intervenir?

Aux termes de cette tournée d'une semaine en sol chinois, la suite de M. Chrétien a, à l'insu, présenté le premier ministre comme un «ouvreur de portes» des hautes instances chinoises, un travail pourtant effectué depuis une vingtaine d'années maintenant par Paul Desmarais. Et on lui a remis le chandail de l'Équipe Canada, un C collé dessus avec, à l'arrière, le numéro 66. Une chance que Jacques Parizeau n'était pas de la cérémonie! Pour le spectacle, on repassera.

Des contrats, des vrais, il y en a pour 2,7 milliards \$ dans le bilan dressé cette semaine. Ces entreprises pourront, par surcroît, piger à mème l'enveloppe de 252 millions \$ US — engraisée de 300 millions \$ US jeudi dernier — représentant le montant total de financement que la Société pour l'expansion des exportations peut dégorger pour des exportations canadiennes en Chine.

Voilà pour l'annonce d'annonces déjà annoncées. Quant aux retombées pour l'économie canadienne, on repassera également. Les milliers et les milliers d'emplois prévus par Bob Rae restent à prouver. Usines, centrales, centres commerciaux, complexes miniers et infrastructures seront érigés en Chine, pas au Canada. Et les milliards vont dans cette direction. Sauf, peut-être, l'hypothétique vente de deux CANDU, dont 60 % des 3,5 milliards \$ seront versés en Ontario, le contrat de Bombardier avec la Malaisie, qui fera appel à ses installations de Windsor, et le milliard de Dominion Bridge, dont 60 % devrait être dépensé au Canada. Tout le reste sent l'exportation, d'investissements et de savoir-faire, les transferts technologiques, et les généreux dividendes aux actionnaires de cette cinquantaine d'entreprises frappées par la manne chinoise.

Et dire que Jacques Parizeau a refusé de jouer le rôle de porteur d'eau pour l'Équipe Canada auquel il était convié; dire qu'il a eu l'audace de repousser du revers de la main cette invitation, pourtant aussi humiliante qu'empoisonnée! En son absence, l'Ontario a rallé la moitié de la valeur des contrats «signés» cette semaine. Une vingtaine de compagnies ontariennes ont touché au pactole, contre une douzaine de québécoises (pour 2,2 milliards \$ ou 23 % du total). Treize entreprises de l'Ouest, une au Nouveau-Brunswick et une autre en Nouvelle-Écosse sont venues compléter le portrait. Rien pour le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve, pourtant représentées par leur premier ministre respectif dans une délégation dont l'itinéraire a été préparé dans ses moindres détails par le fils de M. Desmarais et gendre de M. Chrétien.

Si M. Parizeau avait été du voyage, aurions-nous au moins eu droit à une photo de famille complète autour du totem?

Domtar émerge de sa longue crise

Sortie du bois, non seulement la papetière va cesser de se désinvestir massivement mais elle se lancera au besoin dans des «additions stratégiques», assure la nouvelle direction

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Depuis quatre ans, Domtar tente de s'extirper d'une situation intenable à coup de désinvestissements, de restructuration et de saignées plus ou moins librement consenties. Cette mauvaise passe qui s'éternisait est bel et bien terminée, assure aujourd'hui la haute direction de Domtar, qui s'attend à engranger «d'énormes bénéfices».

«Nous émergeons d'une phase de gestion de crise. Nous devons maintenant faire la gestion du développement», a soutenu le nouveau président du conseil de Domtar, Gilles Blondeau, qui accordait cette semaine, avec le nouveau président et chef de la direction de la compagnie, l'Américain Stephen Larson, une entrevue exclusive au Devoir.

Quatre ans, c'est long, surtout pour faire de la gestion de crise. Dans le processus, 700 millions \$, ou 40 % des actifs de Domtar, se sont volatilisés. Avec ces dévaluations, son endettement s'est alourdi et la compagnie a perdu sa cote de crédit de premier ordre, dans les A, pour aboutir dans les B. Témoin de cette profonde restructuration, Domtar, qui employait 14 000 employés en 1989, n'en compte plus que 8700.

«Les conditions du marché étaient terribles mais nous avons nos propres problèmes: coûts de production élevés, productivité basse et lourde bureaucratie», rappelle M. Larson.

Aujourd'hui, non seulement Domtar va cesser de se désinvestir massivement mais elle se lancera dans des «additions stratégiques» si le besoin se fait sentir et si l'occasion se présente, laissent savoir les deux dirigeants. Avec les départs de Pierre Desjardins, l'ex-président et chef de l'exploitation nommé par le gouvernement libéral, et l'ex-président du conseil Paul Gobeil, qui vient de la même filière, le conseil d'administration de Domtar revoit entièrement sa stratégie, dont les grandes lignes seront dévoilées au début de 1995.

Actuaire, financier et président-fondateur du Groupe Optimum, un holding regroupant firmes d'actuaire, conseillers en placements et compagnies d'assurance et de réassurance au Canada, aux États-Unis et en France, Gilles Blondeau est membre du

conseil de Domtar depuis 14 ans.

Il y a dix ans, Domtar avait 22 divisions fabricant différents produits (papiers fins, papier journal, sel, chaux, pétrole et gaz, produits chimiques, goudron, etc.) destinés essentiellement aux marchés canadiens. «Nous avions de bonnes parts de marché au Canada pour nos produits mais nous n'étions pas une compagnie d'envergure nord-américaine», rappelle M. Blondeau.

Aujourd'hui, la compagnie, avec 42 usines au Canada et 16 aux États-Unis, ne regroupe que trois grandes activités: les papiers fins et produits forestiers en amont (le bois d'œuvre et la pâte commerciale) — 1,2 milliard \$ par an —, les matériaux de construction — 600 millions \$ — et l'emballage de carton — 450 millions \$.

Les trois quarts de son bois d'œuvre et de son papier communication (c'est-à-dire le papier à photocopie, d'ordinateur et à formulaire devenu un produit de base ou «commodity») qui sort de sa méga-usine de Windsor sont exportés aux États-Unis, 45 % de ses papiers fins (appelés «speciality») produits à Cornwall le sont également, tout comme la moitié de son carton et sa pâte commerciale. Quant à sa division de matériaux de construction, elle vend 95 % de sa production aux États-Unis.

Dans toutes ces activités à l'exception du carton, Domtar est un joueur nord-américain. La compagnie occupe le troisième rang en Amérique du Nord dans les panaches de gypse et le premier dans la mélamine. Quant au papier communication, Domtar ne figure pas dans le peloton des dix premiers, souligne M. Larson. Mais là où elle est présente, dans le Midwest et le Nord-Est des États-Unis, «de Chicago à Richmond en Virginie», Domtar se hisse parmi les plus importants fournisseurs.

Domtar est maintenant en selle, font valoir les deux dirigeants. «Le revirement est achevé. Nous capitaliserons sur les occasions de croître et de générer un rendement que notre portefeuille d'actifs, productifs et à coût bas (our low cost productive asset base portfolio) est capable de produire», dit M. Larson.



Le nouveau président du conseil de Domtar, Gilles Blondeau (à droite), et le nouveau président et chef de la direction, Stephen Larson, ont accordé une entrevue exclusive au Devoir.

Quels sont les éléments de ce revirement? D'une part, le mastodonte de Windsor, cette usine gigantesque qui, après quatre ans de tâtonnements, est devenue ce qu'elle devait être, c'est-à-dire une des cinq usines de papier en Amérique du Nord les plus productives. En 1991, «l'usine en arrachait pour produire et vendre 300 tonnes de papier», relate M. Blondeau. Aujourd'hui, les deux machines produisent ensemble jusqu'à 1400 tonnes par jour, un rythme de 350 000 tonnes par année.

Contrairement à ce qui a déjà été avancé, la nouveauté de la technologie n'était pas en cause. «La technologie à Windsor n'était pas nouvelle. Il y avait plusieurs usines semblables en Amérique du Nord. Ce n'était pas un bond technologique pour le Canada, c'était un bond dans le marché de la haute valeur ajoutée qu'apporte une capacité de production d'envergure mondiale», fait remarquer M. Larson.

L'autre facteur du redressement, ce sont les conventions collectives de longue durée, signées avec les employés, assurant la flexibilité, fixant des hausses salariales modestes pour six ans et empêchant le recours à la grève ou au lock-out.

Pendant toutes ces années, les employés ont été soumis à d'importantes pressions. Finis les licenciements,

promet aujourd'hui la direction. Dans une lettre que M. Larson vient d'envoyer à ses employés, il écrit: «Il faut mettre un terme au départ d'employés talentueux.» Evoquant un peu plus loin les sacrifices consentis au cours des dernières années, M. Larson précise: «Je n'ai aucun intérêt à voir cet exercice se répéter.»

Evidemment, les facteurs externes — les marchés qui se ressaisissent et la faiblesse du dollar canadien — contribuent au redressement actuel de Domtar. «Les prix de presque toutes nos gammes de produits augmentent», signale M. Larson. En outre, la compagnie ne peut pas répondre à la demande et fait de l'«allocation».

Au cours du dernier trimestre, Domtar a dégagé un bénéfice net de 22 millions \$. Et un bénéfice d'exploitation de 64 millions \$, pour la première fois depuis le troisième trimestre de 1989. «Les analystes ont été extrêmement surpris», précise M. Larson.

L'avenir? «Le potentiel de générer du cash est énorme», soutient Steve Larson. A même ces imposantes entrées d'argent, Domtar entend réduire son ratio actuel d'endettement de 50:50 à 35:65 à moyen terme, eu égard à ses divisions actuelles. Quitte à accepter un ratio de 50:50 sur les «additions stratégiques», ajoute

Le président congédié Pierre Desjardins avait oublié l'importance de son conseil d'administration

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

«J'attendais, ta question», dit Gilles Blondeau en souriant.

Si tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes pour Domtar, comment se fait-il que son conseil d'administration ait montré la porte à ses deux principaux dirigeants, le président Pierre Desjardins et le président du conseil Paul Gobeil?

Gilles Blondeau revient à ce qu'il invoquait au début de l'entrevue: Domtar n'en est plus à la gestion de crise mais à la gestion du développement. Pierre Desjardins n'était plus l'homme de la situation.

Quant à Paul Gobeil, l'a-t-il déjà été? A celle-là, M. Blondeau n'y a pas répondu. Il ne l'a pas posée non plus.

«C'est sûr qu'un manager de crise a des qualités et il a énormément de décisions à prendre rapidement et dans des situations difficiles. Au cours des mois, ce type de direction s'éloigne du c.a. et des actionnaires principaux», décrit M. Blondeau.

«Le c.a. a l'impression qu'il n'est pas participant du système décisionnel. Il y a de la frustration qui s'accumule et arrivent des événements particuliers qui ont un effet déclencheur», ajoute-t-il.

L'élément déclencheur? Le 13 juillet dernier, le conseil de Domtar apprenait que Steve Larson, alors à la tête de la division des papiers et des produits forestiers, soit les deux tiers des revenus de la compagnie, et qui assumait un rôle important en matière de planification stratégique, ne travaillait plus pour la compagnie... depuis le 8 juillet.

«Ce fut un choc pour tous les membres du conseil à une exception près», relate M. Blondeau. A partir

de ce moment-là, le putsch s'est ourdi.

Faisant tandem avec Paul Gobeil, Pierre Desjardins n'a pas suffisamment écouté les membres de son conseil. A cette époque, encouragé par la vente au public investisseur de la division du papier journal de Domtar, qui a procuré 200 millions \$ à la compagnie et assaini son bilan, le conseil insistait pour que la division des matériaux de construction ne soit pas vendue de la même façon.

«Bien des gens au conseil se demandaient s'il ne fallait pas modifier notre stratégie alors que les conditions économiques avaient changé et que la division de papier avait été vendue», rappelle M. Blondeau.

«Ce qui pouvait être une nécessité à un moment donné peut ne plus être une nécessité si l'environnement change», poursuit le nouveau président du conseil.

Pierre Desjardins n'en démentait pas contre l'avis de la majorité des membres du conseil.

«C'était clairement une décision d'affaires», renchérit Steve Larson, le dirigeant congédié, puis rembauché, qui a pris la place du vizir. Rien de politique là-dedans. «Je ne pense pas qu'un Américain unilingue peut faire ce jeu-là avec cette compagnie. Ma politique à moi, c'est de voter aux États-Unis et de voter républicain», signale en souriant M. Larson.

Abordant la délicate question des primes de congédiement, les parachutes dorés qui permettront à MM. Desjardins et Gobeil d'atterrir en douceur, M. Blondeau a indiqué que les médias ont exagéré le montant de la prime, soit 450 000 \$ selon certains rapports, qui reviendra à M. Gobeil. «C'est un contrat assez simple: on arrive à des chiffres de loin inférieurs», at-il dit.

Par ailleurs, M. Larson a révélé que maintenant



«C'était clairement une décision d'affaires», affirme Steve Larson, le dirigeant congédié, puis rembauché.

qu'il a été rembauché — et promu —, il ne touchera pas sa prime de séparation qui lui revenait en juillet lors de son congédiement.

En ce qui a trait à M. Desjardins, un comité du conseil d'administration de Domtar se penche encore sur son contrat de travail. «C'est un contrat très sophistiqué; c'est important d'en connaître toutes les ramifications», souligne M. Blondeau qui ne conteste pas les chiffres qui ont circulé à cet égard. M. Desjardins pourrait toucher jusqu'à 1,8 million \$.

Economie familiale
Aujourd'hui...
pour demain!

4 manuels
d'apprentissage
et guides
d'enseignement
à paraître

Économie familiale
2^e secondaire

Vient de paraître
Tome I: Économie et vie familiale

Aujourd'hui...
pour demain!

Selon le nouveau programme

Gaëtan B. Bellemare,
Agnès Charles,
Diane S. Carignan
et Suzette Millette



4350, avenue
de l'Hôtel-de-Ville
MONTRÉAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone:
(514) 843-5991
Télécopieur:
(514) 843-5252

GARANTIE

L'interurbain Bell



Inutile de frotter le combiné, faites simplement le 0.

24 heures sur 24, nos téléphonistes vous renseigneront sur les indicatifs régionaux, les fuseaux horaires, les tarifs. Ils seront souvent d'un secours providentiel, surtout lorsque vous appellerez de personne à personne la

cousine Germaine qui est en vacances au Turkestan oriental! Que vous appelliez très loin, ou plus près, seule Bell a des téléphonistes pour vous servir. Et ça, c'est une garantie... unique à Bell.

Bell

ÉCONOMIE

Tassé 514 879-2100
8.75* 5 ans annuel composé
8% garanti P.Q.
 Tassé & Associés, Limitée
 Valeurs mobilières

Acquisition du Montréal Trust par la Scotia

Près de 500 personnes pourraient perdre leur emploi

LE DEVOIR ET PRESSE CANADIENNE

Près de 500 personnes pourraient perdre leur emploi à la suite de l'acquisition du Montréal Trust par la Banque Scotia.

Selon un article de l'hebdomadaire *Les Affaires* déposé en kiosque jeudi, qui reprenait l'information publiée dans l'édition du 15 octobre du *Devoir*, la grande majorité des postes supprimés le seront au siège social de la fiducie, avenue McGill College, à Montréal. Hormis le module service aux entreprises, pratiquement toutes les opérations effectuées à Montréal sont visées par le siège social de la Banque Scotia, la plus touchée étant la division des services financiers aux consommateurs.

Le *Devoir* allait plus loin le mois dernier en précisant que le processus, à terme, consistait à arrimer ce qui fut jadis l'une des plus grandes et des plus renommées des institutions fiduciaires au Canada au Scotia Trust, formé il y a deux ans, sans fermer toutefois le siège social. Le Scotia Trust compte actuellement 32 cadres et 14 employés de soutien.

La fiducie emploie quelque 1100 personnes au Québec, principalement à Montréal.

En outre, 500 autres employés ailleurs au Canada seraient appelés à subir le même sort. Enfin, seulement trois des 63 succursales que le Montréal Trust compte au Canada fermeront leurs portes mais aucune des succursales visées n'est située au Québec.

À la suite d'un plan de rationalisation élaboré en avril, et mis en branle dès juin dernier, la direction du Montréal Trust a avisé son personnel que leur emploi était garanti

pour une période variant de 3 à 23 mois. Ces employés seront soit réaffectés, soit mis à pied, d'ici l'échéance fixée à la mi-1995 pour la plupart d'entre eux. Déjà, un contingent non négligeable de 300 personnes devront avoir signifié leur intention définitive dès janvier.

Le président et chef de la direction du Montréal Trust, Robert Chisholm, a affirmé pour sa part qu'aucun plan précis de mises à pied n'avait encore été arrêté. La Banque Scotia cherche néanmoins à réaffecter les employés victimes de cette acquisition vers d'autres divisions, généralement à Toronto. D'ailleurs, sur les babillards de la Place Montréal Trust, 90 % des emplois offerts se trouvent dans la Ville-Reine.

Selon des sources citées par le *Devoir* puis par le journal *Les Affaires*, la majorité des employés qui se sont vus offrir un poste à Toronto l'ont tout simplement refusé, invoquant le coût élevé de la vie, l'emploi du conjoint dans la région de Montréal ou encore des raisons familiales. Par contre, les jeunes employés anglophones ne voient pas d'un mauvais oeil pareil déménagement.

Robert Chisholm estime pour sa part qu'un tiers des employés à qui on a proposé un transfert à Toronto l'ont accepté.

Le Montréal Trust n'envisage par ailleurs pas de réduire sa présence sur le marché québécois. La fiducie possède une quinzaine de succursales au Québec, tandis que la Banque Scotia en compte une centaine. M. Chisholm n'envisage actuellement aucune fusion de succursales, puisque celles de la Scotia et du Montréal Trust ne sont généralement pas situées dans les mêmes secteurs.

COMMUNICATIONS
Patrick Bauduin, l'Africain
De nationalité belge mais ayant vécu plusieurs années en Afrique, il est le nouveau gourou créatif de BCP



Patrick Pierra

Même s'il vient d'arriver, il a le sentiment d'être installé ici depuis plusieurs années. «La première fois que j'ai débarqué au Québec, raconte-t-il, je m'y suis senti comme un poisson dans l'eau.» Cette première visite c'était en 1987 (à l'occasion d'une remise de prix dans le cadre du Mondial de la publicité francophone) et il s'y préparait depuis longtemps. Par la musique, surtout: ayant découvert Charlebois 20 ans plus tôt, il avait organisé le premier concert de Beau Dommage en Belgique.

Lorsqu'il a posé le pied au Québec, il était donc conquis d'avance. Au Mondial, il a eu tout de suite l'occasion de rencontrer plusieurs personnalités du monde publicitaire québécois, dont Jacques Bouchard, fondateur de BCP, et Jean-Jacques Strélski, aujourd'hui président de BCP Paris. Et le réalisateur Jean-Claude Lauzon a porté le coup de grâce à ses dernières réserves en le promenant en hydravion pendant l'été indien.

Sept ans plus tard, il débarque pour de bon, avec armes et bagages — principalement des disques et des bouteilles de Bordeaux — pour rejoindre l'agence BCP. Il a quitté l'agence Kadratra de Bruxelles pour devenir vice-président exécutif du bureau montréalais de BCP et directeur de la création du réseau BCP (qui compte des bureaux à Québec, Toronto et Paris).

L'arrivée de Patrick Bauduin est un gros coup; comme Yves Gougoux, président de BCP, les aime. La nomination d'un créatif belge, tout auréolé de récompenses internationales, au poste de numéro deux de l'agence permet à Yves Gougoux de signifier que la création publicitaire demeure une priorité pour BCP.

Mais Patrick Bauduin n'est pas seulement un créatif. C'est aussi un homme d'affaires qui avait créé sa propre agence il y a cinq ans. Kadratra avait été lancée à zéro, c'est-à-dire sans client, alors que la Belgique s'enfonçait dans la récession.

«Avec mon associé, Michel Mergaerts, nous avions fait le pari de fournir un produit créatif fort, applicable sur une multitude de supports.» En clair, les deux entrepreneurs ne voulaient pas se limiter à la publicité *Stricto sensu*, la diffusion

d'annonces dans les grands médias. Ils étaient prêts à recourir à d'autres armes de communication: promotion, marketing direct, création d'événements, etc.

«Ce discours a fait peur, raconte Patrick Bauduin. D'autant plus que les agences belges étaient rémunérées d'une façon très malsaine. En plus d'une commission de 17 % sur les budgets publicitaires, versée par les annonceurs, elles touchaient en cachette d'autres commissions, versées par les médias. Elles privilégiaient donc toujours la publicité traditionnelle, même si celle-ci n'apportait pas la bonne réponse au problème de l'annonceur.»

En voulant ramer à contre-courant, Kadratra a bien failli couler. Les premiers mois, l'agence a dû endurer un boycott officiel de l'association des agences de publicité et de l'union des annonceurs. Bauduin a donc été forcé de vendre ses services à l'étranger, comme consultant, notamment auprès de l'agence Fusion, à Lille.

Mais Kadratra a rapidement émergé, récoltant des récompenses dans des concours en même temps que des contrats. Pour l'un de ces contrats, celui de la chaîne de restauration rapide Quick, Kadratra a fait équipe avec le bureau de BCP à Paris. Kadratra a remporté le budget de Quick pour la Belgique, et BCP, pour la France. Il n'en fallait pas plus pour inciter Yves Gougoux à proposer d'acheter une partie de Kadratra.

Bauduin et son associé ont refusé, mais leur collaboration avec BCP s'est intensifiée. Depuis la fin de 1993, Bauduin a travaillé dans l'ombre («en sous-marin», raconte-t-il) pour aider BCP à gagner ou conserver les comptes de Molson Dry, Vidéotron et Saint-Hubert. Collaboration qui a finalement débouché sur sa nomination récente.

Pour BCP, Patrick Bauduin a l'ambition d'un «produit créatif» de calibre international; capable, au besoin, de s'exporter pour suivre l'expansion de ses clients. Pour arriver à ce résultat, il mise sur l'alliage original que constitue, au Québec, la rigueur économique anglo-saxonne et la créativité latine. Sa propre expérience du pluralisme culturel devrait également lui apporter une aide précieuse.

Né à Léopoldville, au Congo belge, il a passé les sept premières années de sa vie en Afrique. Francophone, il travaillait principalement à Bruxelles pour des clients flamands. Quelques années plus tôt, il était retourné en Afrique, au Niger, pour enseigner la littérature africaine à des futurs enseignants.

«Quand vous êtes Blanc et que vous devez parler à des Noirs de littérature noire, vous apprenez vite à comprendre les susceptibilités culturelles». Autant dire que la crainte de froisser de telles susceptibilités ne l'inquiète nullement.

«Je compte maintenir une tension créative sur l'ensemble du groupe pour que nous soyons capables d'aider nos clients à affronter la concurrence internationale qui va s'intensifier dans les prochaines années. Le Québec a été extrêmement protégé jusqu'à maintenant. Beaucoup de Québécois, particulièrement les publicitaires, ne s'en sont pas encore rendu compte.»



Patrick Bauduin

PHOTO ARCHIVES

EN BREF

CAMIONNAGE

(PC) — L'Association du camionnage du Québec (ACQ) recommande à ses membres une hausse de 5 % des tarifs, en un an, pour aider à financer le renouvellement des flottes. Un comité consultatif de l'ACQ a conclu que, vu le ralentissement de l'économie, les revenus ont stagné de 1989 à 1993 et que l'achat de nouveaux camions a dû être retardé, disait hier un communiqué du syndicat professionnel. Chacun des 600 membres de l'ACQ — qui assurent 80 % du volume transporté au Québec — est

libre de suivre ou non la recommandation de l'ACQ.

SOCANAV

(PC) — Au cours de l'exercice clos le 31 juillet, le chiffre d'affaires consolidé de Socanav a progressé de 4 % pour s'établir à 43,8 millions \$, comparativement à 42 millions \$ pour 1993. Le bénéfice net consolidé s'est accru de 2,9 millions \$ pour atteindre 720 000 \$, ou 3 cents l'action, comparativement à une perte nette de 2,2 millions \$, ou 10 cents par action.

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓	↓	↓	↑	↑
-1,34	-8,51	-20,52	-	-
2014,85	4170,68	3801,47	-	-

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

Hausse du taux d'escompte

La Banque du Canada est revenue à la charge en haussant de nouveau son taux d'escompte, pour le faire passer mardi de 5,65 à 5,81 %.

Les revenus en baisse

Le revenu de la force ouvrière canadienne a glissé de 0,3 % à 34,1 milliards \$ en août, pour une deuxième baisse en autant de mois. Le revenu demeure toutefois supérieur de 3,1 % à celui enregistré en août 1993.

ÉTATS-UNIS

«Pas d'inflation!»

L'indice des prix de gros s'est contracté, pour un deuxième mois consécutif, de 0,5 % en octobre. Ce nouveau recul a pris tous les analystes par surprise, ceux-ci tablant plutôt sur une progression de 0,2 %.

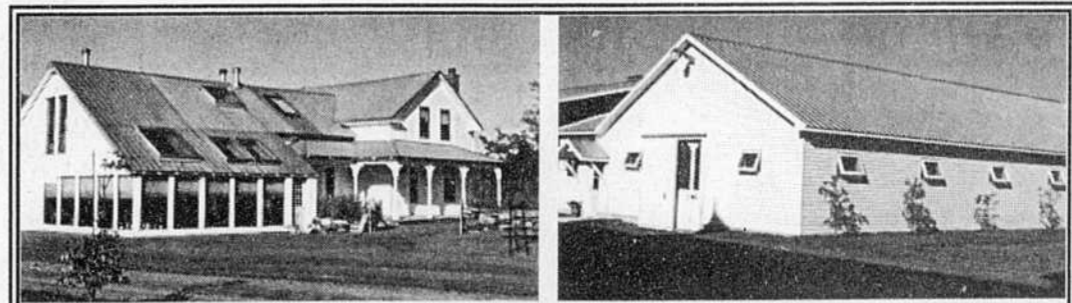
Productivité en hausse

La productivité des entreprises américaines a affiché une croissance de 2,7 % (en rythme annuel) au troisième trimestre, après avoir glissé de 2,1 % au trimestre précédent.



RÉSIDENCES DE PRESTIGE

985-3322



FERME DE PRESTIGE - HUNTINGDON
 Située au sud-ouest de Montréal dans une magnifique région historique du Québec, elle offre paix et tranquillité aux amoureux des chevaux et de la nature. Maison centenaire de 8 pièces avec installations équestres sises sur 192 acres de terrain, accès privé. Cachet ancien, boiseries authentiques, solariums, foyer, sauna, piscine creusée extérieure. Ecurie chauffée, 9 boxes de 12' X 12' avec douche, sellerie avec salle de bain et buanderie, manège intérieur de 65 sur 192, deux paddocks en sable et verts (équipements «haut de gamme») deux constructions de qualité. Prix 415 000 \$
 Pour un rendez-vous communiquer avec
ROYAL LEPAGE Marilyn C. Partridge, Courtier immobilier agréé
 (514) 264-4798 - Bureau, (514) 264-3095 - Résidence



LE BOISÉ DU GOLF
 Maison unique, près des autoroutes 25 & 640 à Lachenaie. Venez pratiquer votre sport préféré, le golf, au merveilleux Golf Le Boisé à deux pas de chez vous. Tout le luxe dont vous rêvez: garage double, luxueuses salles de bains, spa... SECTEUR TRES APPRECIÉ, QUALITÉ ASSURÉE.
 Contactez Benoit Rivest Agent Imm. Agréé au
 592-7891 Lachapelle Inc. Ctr. Imm. Agréé



DEUX-MONTAGNES
 IDÉAL POUR PROFESSIONNEL
 Propriété à aire ouverte, 3 ch. c., s/sol fini avec foyer. Bureau pour professionnel 14X40. Grand garage avec mezzanine. Stationnement 6 voitures. Terrain de 11 000 p.c. sur 2 coins de rue. 229 000 \$ réduit à 179 000 \$.
 491-6131



DOMAINE À MASCOUCHE
 - Unique au Québec, offrant 150 arpents dont 50 en érable
 - Ferme pour l'élevage de chevaux de compétition.
 - Ecurie avec 18 stalles + laboratoire.
 - Bachelors pour employés.
 - Résidence principale toute en pierre et entièrement rénovée par designer.
 - Confort, luxe et qualité même dans l'équipement.
 Gislène L'Espérance,
 agent affilié 661-4019 661-5220
 Le Permanent Laval Plus, courtier agréé

Montréal Place des Arts, Salle Maisonnette, 28 octobre à 19h30
Québec Salle Albert Rousseau, 25 novembre à 19h30

AU PROGRAMME
 - Graphiques et vidéo sur écran géant
 - Effets sonores
 - Sketchs et animation spéciale
 - Plusieurs personnes sur scène
 - Situations drôles et dramatiques

Si vous avez assisté aux Grandes Soirées Boursières en mai dernier, vous êtes encore les bienvenus. Revenez faire le plein de motivation dans notre nouvelle conférence spectacle.
 C'est absolument gratuit et il n'y a aucune sollicitation lors de ces soirées.

Sous le thème: ON EST JAMAIS SI BIEN SERVI QUE PAR SOI-MÊME, Michel Carignan explique aux investisseurs une méthodologie de prise de décision simple et très efficace. Michel Carignan dit "La Bourse c'est mille fois plus risqué que la banque". Alors il faut que ça rapporte beaucoup, tout en minimisant les risques. Faites un autre pas en avant. Mais surtout venez apprendre à bien voir où l'action se passe à la Bourse. Fidèle à ses habitudes, le dynamique conférencier démontre aussi en détail la situation actuelle du marché, des différents secteurs de l'économie et des titres les plus en demande.

UN SOIR SEULEMENT (514) 869-1125 ou au 1-800 361-1125
RÉSERVEZ VITE GRATUIT

Les grandes soirées BOURSIÈRES

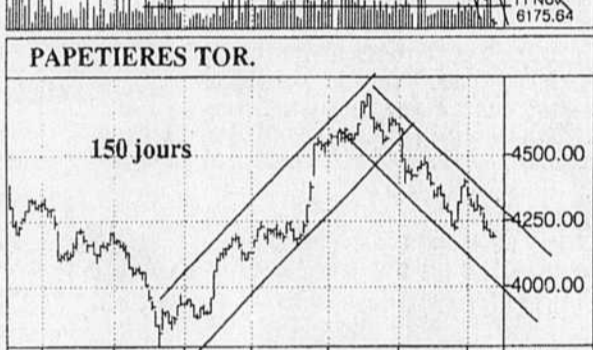
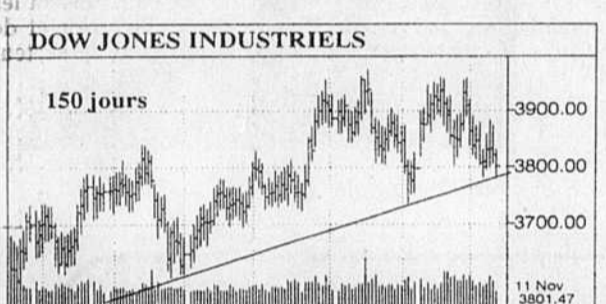
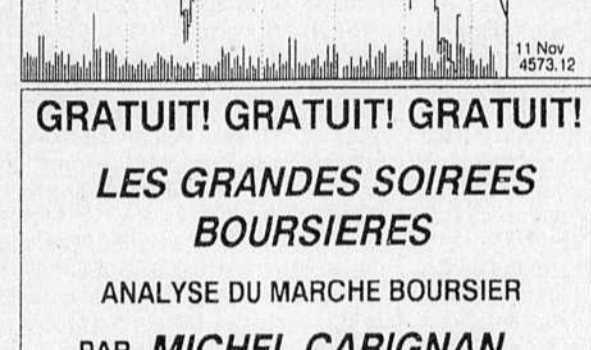
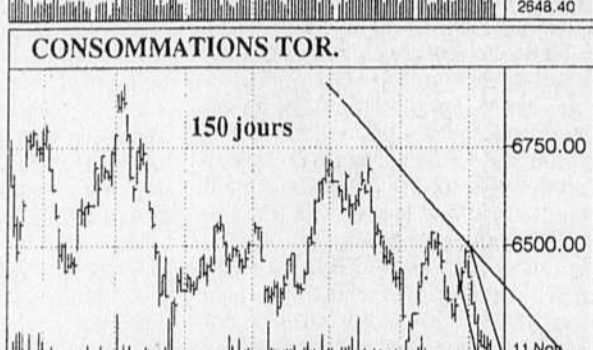
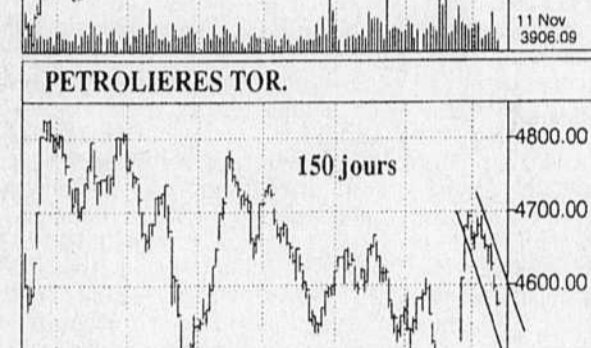
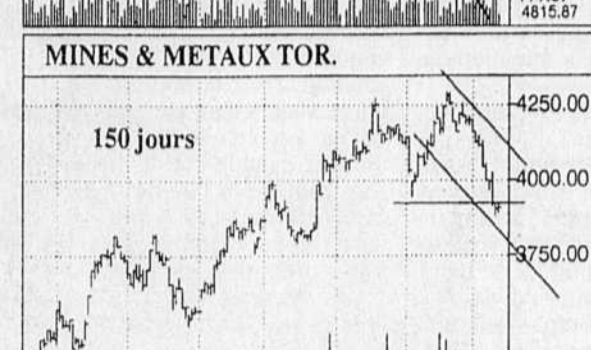
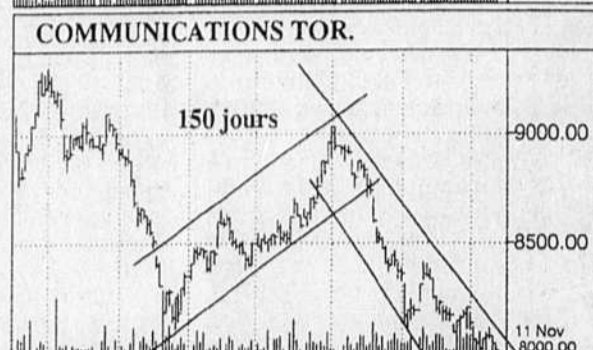
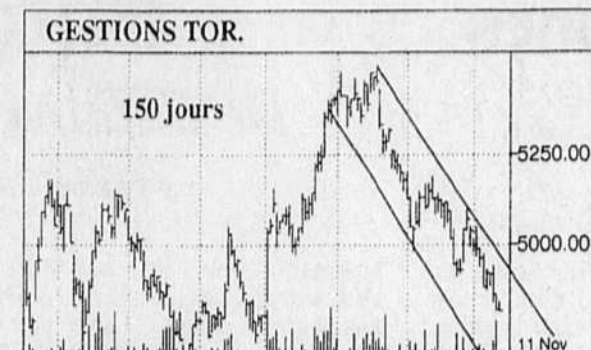
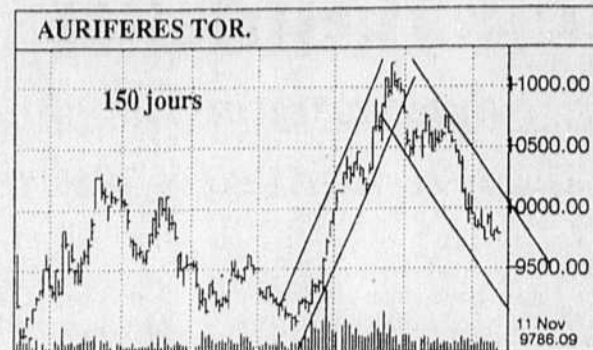
COUP D'ŒIL BOURSIER

L'analyse technique au service de l'investisseur (suite et fin)

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

Finalement, que veut dire tout ce jargon: tendances, supports, résistances et tout le tralala? Tout le monde parle de tendances. Une tendance, c'est une direction qui se maintient même si elle comporte des mouvements de va-et-vient. Une résistance est le point où les acheteurs cessent d'affluer, empêchant les prix de monter plus haut. C'est là que les vendeurs deviennent plus importants en nombre, que les prix baissent, jusqu'à ce que les vendeurs ne veulent plus vendre. On appelle ce nouveau point un support. Dans un graphique, chaque sommet, qu'il soit petit ou gros, s'appelle résistance et chaque creux s'appelle support.

Une tendance haussière demeure valide tant que les sommets se dessinent plus haut que le précédent. Pour bien voir les tendances, il est préférable de tracer des couloirs. Il suffit de tracer une ligne rejoignant les sommets et une autre rejoignant l'ensemble des creux. Dans une tendance haussière, lorsqu'un sommet est égal ou inférieur au précédent, on assiste au plafonnement. Le mouvement demeure neutre tant que le sommet n'est pas dépassé. La tendance haussière est brisée lorsque le prix cède sous le creux précédent, puisqu'il est à ce moment impossible de continuer un couloir haussier en traçant des lignes sur tous les sommets et sous tous les creux. Les points de retournement sont les plus importants, c'est-à-dire là où les couloirs haussiers deviennent des couloirs baissiers et vice-versa. Le volume de transactions est aussi très révélateur. Quand un titre ou un indice boursier passe d'un couloir baissier à un couloir haussier et que le volume de transactions est considérablement plus élevé, il est clair que les investisseurs sont nombreux à avoir confiance. C'est que l'on a hâte de le voir à nouveau sur le marché. Je reviens avec l'analyse quotidienne mardi.



ANALYSE DU MARCHÉ BOURSIER PAR MICHEL CARIGNAN SKETCHS ET ANIMATION SPECIALE QUEBEC - LE 25 NOVEMBRE SALLE ALBERT-ROUSSEAU



Tableau BOURSE DE MONTREAL avec colonnes Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%). Liste des indices et valeurs.

Tableau BOURSE DE TORONTO avec colonnes Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%). Liste des indices et valeurs.

Tableau BOURSE DE VANCOUVER avec colonnes Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%). Liste des indices et valeurs.

Tableau MARCHÉ AMERICAIN avec colonnes Volume (000), Haut, Bas, Ferme, Var. (\$), Var. (%). Liste des indices américains.

Tableau LES PLUS ACTIFS DE TORONTO avec colonnes Compagnies, Volume (000), Haut, Bas, Ferme, Var. (\$), Var. (%). Liste des actions les plus actives.

Tableau LES PLUS ACTIFS DE MONTREAL avec colonnes Compagnies, Volume (000), Haut, Bas, Ferme, Var. (\$), Var. (%). Liste des actions les plus actives.

MONTREAL HEBDOMADAIRE

Tableau de données financières hebdomadaire pour Montréal, divisé en sections A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, Z. Chaque section contient des données de volume, haut, bas, clôture, variation et prix pour divers indices et actions.

• ÉCONOMIE •

IMMOBILIER

Virage à 180 degrés sur le marché industriel du Grand Montréal

En 1994, le volume de construction est quatre fois plus élevé que l'année dernière

La reprise économique aidant, l'immobilier industriel a effectué un virage à 180 degrés cette année alors que l'activité de construction a totalisé 1,2 million de pieds carrés, soit quatre fois plus que le volume enregistré en 1993.

Vice-président au courtage commercial chez Royal LePage, Gilles Dagenais a noté «qu'après un acharnement soutenu contre les effets de la récession pendant la plus grande part des années 90, 1994 a marqué le point tournant pour le marché industriel du Grand Montréal».

Après deux années de tourmente, l'immobilier industriel a repris un peu de son éclat grâce à une absorption de 5,5 millions de pieds carrés, soit un niveau à peine inférieur à celui enregistré à Toronto.

Manifestant plus de confiance à l'égard de l'économie, les locataires de locaux industriels ont pris cette année des engagements qui ont ramené le taux d'occupation à 11 % aujourd'hui, soit 2 % de moins qu'il y a un an.

«À l'approche de 1995, poursuit M. Dagenais, les pronostics de croissance sont bons. L'intensification prévue de l'apport manufacturier et de l'activité de distribution devrait accentuer la demande dans le secteur ouest de Montréal de locaux de 5000 à 30 000 pieds carrés, avec hauts plafonds, situés dans des immeubles à locataires multiples. Par conséquent, les taux de location nets des locaux d'entreposage sont susceptibles de se stabiliser ou même de s'accroître légèrement par rapport au taux moyen de 3,25 \$ le pied carré en 1994.»

En 1995, l'émergence encore plus prononcée qu'au cours des récentes années de compagnies œuvrant dans les domaines de la recherche et développement devrait favoriser, selon les prédictions de M. Dagenais, l'activité de location et de construction sur mesure.

Il faut également s'attendre à ce que ce regain d'énergie dans ce secteur particulier de l'industrie immobilière encourage la réapparition,

pour ainsi dire, de la construction spéculative, absente du marché depuis 1990. Ce retour de la spéculation se manifestera à la faveur du deuxième trimestre de 1995, mais à un niveau ou un degré passablement limité.

«L'offre de terrains par les particuliers et les autorités municipales, souligne M. Dagenais, assurera aux promoteurs éventuels une quantité adéquate de terrains à bâtir. Cependant, il serait bon de noter que les acquisitions de terrains par les supermagasins ont diminué l'offre, dans la région montréalaise, de terrains de 10 acres et plus, bénéficiant d'emplacements de premier choix très passants.»

Question coûts, les experts de Royal LePage ont calculé que les prix s'échelonneront entre 25 \$ et 38 \$ le pied carré, soit toujours en dessous des valeurs de remplacement.

À Toronto, un recul dans les pertes d'emploi du secteur manufacturier, combiné aux hausses des commandes de fabrication et des exportations, ont passablement dynamisé l'activité de location, de sorte que le taux d'occupation a été ramené à 10 % contre près de 12 % l'an dernier.

D'après l'analyse des experts torontois de Royal LePage, on estime que «l'absorption globale en 1995 surpassera le niveau de 8,3 millions de pieds carrés prévu pour 1994, ce qui réduira le taux d'occupation global des locaux industriels et intensifiera la pénurie de locaux déjà apparente dans certains secteurs.»

En retour, «les taux de location nets devraient augmenter, dans le cas surtout des locaux d'entreposage modernes de 20 000 à 50 000 pieds carrés avec hauts plafonds.»

À l'instar de ce qui est prévu pour Montréal, une meilleure performance au chapitre de la location des espaces va stimuler quelque peu la construction spéculative pour la première fois depuis 1990. «Cependant,

la difficulté soutenue d'obtenir du financement pour de tels projets en limitera le nombre, ce qui, combiné à l'hésitation des locataires à signer des baux de 10 ans et plus pour des locaux neufs, indique qu'un nombre grandissant d'utilisateurs envisageront plutôt l'achat d'installations existantes. On s'attend donc à une activité de vente plus intense en 1995, la proportion des ventes par rapport aux locations augmentant pour la première fois depuis des années.»

Par contre, le niveau élevé des impôts fonciers ainsi qu'un important volume de locaux vacants, vieux et dysfonctionnels dans le Grand Toronto «continueront d'affaiblir le marché. Au cours des quelques prochaines années, le secteur industriel devrait y connaître une certaine renaissance attribuable à la démolition d'immeubles plus anciens, visant à accommoder la demande des utilisateurs à l'égard des locaux centraux.»

Immobilier commercial
Aucun changement n'a été constaté sur le front de l'immobilier commercial. Selon les chiffres compilés par Jean-Louis Burgos, vice-président à la direction de Royal LePage, 18 % des 80 millions de pieds carrés des immeubles à bureaux situés dans le Grand Montréal sont à louer, soit très exactement le niveau observé l'an dernier.

Pour l'an prochain, on s'attend à ce qu'une absorption positive de 450 000 pieds carrés de bureaux ramène le taux d'occupation à 17,5 %. Cela étant, «tout laisse croire

que les locataires tireront avantage des taux de location exceptionnellement bas dans le centre afin d'améliorer leurs locaux».

Par conséquent, le transfert de locataires d'édifices dits de la classe B à la classe A va bénéficier grandement à cette dernière qui verra le taux d'occupation se fixer à 13,7 % dans les immeubles du centre-ville «dont certains, précise M. Burgos, se rapprochent déjà des niveaux d'occupation escomptés».

Ce phénomène de déplacement dans la demande imprimera une pression à la hausse sur le taux d'occupation des édifices regroupés dans la classe B. De fait, le taux prévu pour tous les édifices du centre-ville de Montréal ne baissera que très légèrement, de 16,5 % à 16,3 %.

En banlieue, «une modeste amélioration des niveaux d'occupation des bureaux de classe A sera suffisante en 1995 pour réduire le taux global d'occupation de la banlieue de 0,4 %, lequel se situera à 19 %».

Observé également à Toronto, le phénomène de déplacement dans la demande au profit des édifices de la classe A a permis une légère diminution du taux d'occupation de 0,5 %, soit à 18,2 %. Pour 1995, «l'atteinte des niveaux d'occupation escomptés dans les immeubles principaux entraînera une modeste pression à la hausse sur les taux de location nets des locaux de classe A».

De plus, «l'écart considérable entre les taux prévus pour 1995 et ceux favorisant la promotion immobilière laisse supposer que l'activité de construction demeurera négligeable sur l'ensemble du marché des bureaux du Grand Toronto pour le reste de la décennie».



PHOTO: PC

À l'approche de 1995 les pronostics de croissance sont bons, disent les spécialistes. L'intensification prévue de l'apport manufacturier et de l'activité de distribution devrait accentuer la demande dans le secteur ouest de Montréal.



Serge Truffaut

ANA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE
Une filiale de Groupe National d'Assurances

LES CLAIRVOYANTS
COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE INC.
AVIS DE CONVENTION DE FUSION

Prenez avis **QUE SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC.** et sa version anglaise **NATIONAL INSURANCE COMPANY INC.**, compagnie d'assurance ayant son siège social au 425, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1500, Montréal, Québec, H3A 3G5 et **Les Clairvoyants, Compagnie d'Assurance Générale Inc.**, compagnie d'assurance ayant son siège social au 2001, Route 112, St-Césaire, Québec, J0L 1T0 ont respectivement fait approuver à la majorité des deux tiers des voix enregistrées lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de chacune des compagnies fusionnantes tenue le 8 novembre 1994, une convention en vue de se convertir en compagnie d'assurance régie par la **Loi sur les Assurances** (L.R.Q. chapitre A-32) et de fusionner sous la raison sociale de **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC.** et sa version anglaise **NATIONAL INSURANCE COMPANY INC.** et que **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC.** et sa version anglaise **NATIONAL INSURANCE COMPANY INC.** et **LES CLAIRVOYANTS, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE INC.** ont l'intention de demander au Ministre des Finances, par requête commune, de confirmer la convention et d'autoriser la délivrance de lettres patentes à cette fin.

Le Secrétaire de **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE INC.** et sa version anglaise **NATIONAL INSURANCE COMPANY INC.**

Me Gilles Demers

Le Secrétaire de **LES CLAIRVOYANTS, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE INC.**

Me Gilles Demers

Fait à Montréal, le 8 novembre 1994

donnez sang risqué
La Société canadienne de la Croix-Rouge Services transfusionnels

Délégué québécois élu à la vice-présidence de



lors du congrès dentaire mondial



Dr. Barry Dolman

Vancouver - Le Dr Barry Dolma, dentiste montréalais, a été élu à la vice-présidence de l'Association dentaire canadienne, lors de l'assemblée annuelle du Bureau des gouverneurs qui a eu lieu au cours du Congrès dentaire mondial de Vancouver au début d'octobre. L'ADC représente quelque 16 000 membres. Porte-parole national officiel, principale ressource et point de convergence de la profession au pays, elle se voue aux besoins de ses membres ainsi qu'à la promotion et à la prestation des meilleurs soins dentaires possibles à la population canadienne. Ses gouverneurs, qui représentent les dix provinces, les services dentaires des Forces canadiennes, les étudiants et les membres affiliés, ont élu le Dr Dolman par scrutin, au cours d'une élection qui comptait trois candidats.

Lors du congrès, on a aussi rendu hommage au Dr Dolman en le faisant membre de l'Académie Pierre Fauchard. Le Dr. Dolman a obtenu un B.Sc. de l'Université McGill en 1971, puis un DMD de l'Université de Montréal en 1975. Participant activement aux organisations dentaires, il était chef du conseil de direction de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec depuis 1991, tout en exerçant en pratique privée à Montréal. Le Dr Dolman assumera la présidence de l'ADC à l'automne de 1996, succédant alors au Dr Jim Brookfield, d'Ontario, actuellement président désigné.

Les Jardins Valmer, enfin la belle vie!

Maisons de ville à compter de 131 900\$
incluant T.P.S., T.V.Q., infrais à 100% et aménagement complet!

Offrez-vous la plus belle vie aux Jardins Valmer à Rosemère. Habitez un prestigieux projet privé de style floridien, comprenant un vaste parc avec fontaine et piscine extérieure.

Quittez la maison en toute sécurité grâce au site entièrement clôturé avec barrière à l'entrée. Oubliez l'entretien du terrain, quelqu'un s'en occupe pour vous hiver comme été.

Heures de visite:
Lundi au vendredi: 13h. à 17h.
Lundi au mercredi: 19h. à 21h.
Samedi et dimanche: 13h. à 17h.
ou sur rendez-vous.

Tél.: (514) 433-9888

LES JARDINS VALMER

AUTOROUTE 15 LAURENTIDES
Boulevard Labelle
141, rue Jardins des Tourelles à Rosemère

GAGNANT PROJET DE L'ANNÉE (unifamilial 21 unités et +)
domus

L'OUTREMONT

Projet exclusif de seulement 28 unités

- Unités de 1 à 4 chambres
- Seulement 2 unités par étage
- Façade de 30 à 42 pieds
- 22 unités fenestrées sur 3 faces
- Plafonds de 9 pieds
- Stationnement intérieur
- À partir de 129 000\$

RE/MAX Outremont inc. Michel Chevrier 271-2131
Courtier immobilier Marjolaine Letarte

ÉCONOMIE

Deuxième départ pour Fortunair

Un vol par semaine sur Haïti, Fort Lauderdale, Puerto Plata et Cancun

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Fortunair entend reprendre du service cet hiver. Voulant faire oublier sa mésaventure estivale, le transporteur affirme pouvoir compter sur l'apport de trois grossistes pour l'alimenter, vers le sud et l'Asie.

«Nous avons déposé des garanties bancaires. Les trois tours opérateurs qui nous suivent cumulent 35 ans d'expérience. Ils sont fiables, sérieux et jouissent d'une réputation impeccable. Et ils sont intéressés par notre 747, configuré à 482 sièges», a déclaré au Devoir Joseph Sandoux, président de Fortunair. M. Sandoux dit devoir taire, pour l'instant, l'identité de ces gros-

sistes pour ne pas les exposer à de possibles représailles ou pressions indues pouvant être exercées par les autres transporteurs en vols nolisés.

Cet hiver Fortunair entend effectuer, en week-end, un vol par semaine sur Haïti, Fort Lauderdale, Puerto Plata et Cancun. Cet horaire sera complété par un vol hebdomadaire vers l'Asie. «Nous avons rencontré nos employés mardi dernier pour les inviter à revenir. Ce retour, prévu pour la dernière semaine de novembre, permettra de constituer six équipages, quatre partant et deux de réserve», a ajouté M. Sandoux. Cet été, Fortunair employait 120 personnes.

Le président de Fortunair a dit avoir tiré les

leçons des erreurs commises l'été dernier. «Nos sources de revenus seront plus diversifiées. Nous allons également nous entourer de spécialistes du monde du voyage qui viendront composer notre conseil d'administration.» Un plan de participation au capital-actions de l'entreprise sera également développé et proposé aux employés.

Multipliant les déconvenues depuis sa naissance officielle en février dernier, Fortunair a obtenu son signal de départ le 27 juin, *in extremis*, avec, pour seul grossiste, Caribe Sol. La lune de miel s'est vite transformée en cauchemar, Fortunair mettant un terme de manière abrupte à son association avec Caribe Sol le 11 août dernier.

Air Canada

De bons résultats sont prévus

PRESSE CANADIENNE

Air Canada, qui a subi des pertes records au cours des quatre dernières années, est censée afficher des résultats intéressants pour son troisième trimestre.

L'analyste torontois Fred Larkin prévoit des bénéfices de 109 millions \$ pour cette période, comparativement à 43 millions \$ pour le même trimestre il y a un an. M. Larkin, qui exerce chez Alfred Bunting, prédit que la compagnie aérienne clôturera l'année avec des profits de l'ordre de 82 millions \$, en tenant compte du quatrième trimestre qui est d'habitude le plus faible.

L'année dernière, la société a perdu 326 millions \$.

Air Canada, dont le siège social se trouve à Montréal, s'est donné la peine d'envoyer son président Hollis Harris à Toronto pour y annoncer les résultats lundi prochain.

Alors qu'elle a gagné 27 millions \$ le trimestre précédent, la société a essuyé une perte de 5 millions \$ au

cours de la première moitié de cette année. Mais le troisième trimestre — juillet, août et septembre — est traditionnellement le meilleur pour les compagnies aériennes.

M. Larkin a indiqué qu'environ la moitié des bénéfices proviendront de facteurs n'ayant rien à voir avec le secteur exploitation d'Air Canada, comme, par exemple, le gain enregistré à la suite de la vente du système de réservations Gemini.

En dépit des rumeurs voulant que M. Harris profite de sa présence à Toronto pour annoncer l'obtention de droits d'atterrissage au lucratif aéroport de Hong Kong, le porte-parole de la compagnie Nicole Couture-Simard a démenti qu'il en soit ainsi. Le Canada est en mesure d'accorder la liaison avec Hong Kong à deux transporteurs mais, jusqu'à présent, Ottawa ne l'a fait que pour Canadien malgré les pressions intenses de la part d'Air Canada, soutenant que le trafic ne suffirait pas à alimenter deux compagnies aériennes.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

TRADUCTEURS ANGLAIS-FRANÇAIS

Un cabinet bien établi cherche à élargir son équipe de collaborateurs scientifiques.

Vous avez une formation scientifique (biologie, sciences de la santé, chimie, physique, écologie, géologie, océanologie, ichthyologie, entomologie, etc.) et de nombreuses années d'expérience en tant que traducteur; vous vous faites un point d'honneur de fournir à temps un travail ne requérant pas de révision; vous tenez à votre indépendance mais vous aimeriez faire partie d'une structure souple susceptible d'élargir vos horizons? Si vous vous reconnaissez, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

DOSSIER 1543
LE DEVOIR
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal (Qc) H2Y 3S6



Université Bishop Principal

L'Université Bishop sollicite des candidatures et des propositions de candidats au poste de principal et vice-chancelier.

Le principal est le directeur général de l'Université. Il est également membre d'office du Conseil d'administration et président du Sénat de l'Université. Le candidat retenu possèdera les diplômes pertinents, une vaste expérience en administration ainsi qu'une connaissance approfondie des questions d'actualité en éducation post-secondaire au Québec. L'aptitude à communiquer efficacement, en anglais et en français, avec les professeurs, les étudiants, les employés, les anciens, l'Administration publique et la communauté environnante est essentielle.

Fondée en 1843, l'Université Bishop est une institution fournissant un enseignement principalement en anglais, située sur un campus de 550 acres à Lennoxville, en Estrie, au Québec, à 160 km à l'est de Montréal. Tous les bâtiments et installations ont récemment subi des rénovations importantes. L'Université est de la tradition des Arts libéraux, qui vise un enseignement sérieux et un apprentissage fondé sur la recherche et le savoir. Les professeurs et les programmes de premier cycle font partie de l'une des quatre divisions suivantes : Administration des affaires, Sciences humaines (humanités) et lettres, Sciences naturelles et mathématiques, et Sciences sociales. L'Université possède également une faculté des études supérieures en éducation. Elle compte environ 1 950 étudiants à temps plein et 600 étudiants à temps partiel.

Le mandat de cinq ans, qui commence le 1er juillet 1995, est renouvelable. Le titulaire actuel du poste ne sollicite pas un autre mandat.

Les dossiers de candidatures et des propositions de candidatures doivent inclure un curriculum vitae récent ainsi qu'un bref résumé des compétences et des réalisations personnelles dignes de mention. Tous les documents seront traités confidentiellement. Veuillez faire parvenir les dossiers avant le 15 décembre à : The Chair, Search Committee for the Principal Office of the Principal, Faculty Box 104, Bishop's University, Lennoxville, Québec, J1M 1Z7.

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Professionnel, systèmes

Une importante société internationale recherche un diplômé universitaire bilingue possédant de deux à cinq années d'expérience dans le domaine des systèmes, qui se joindra au groupe des applications informatiques au siège social de l'entreprise, à Montréal.

Vous jouerez un rôle essentiel de personne-ressource en ce qui concerne le soutien et l'évolution de systèmes financiers primordiaux, touchant notamment la comptabilité générale, la trésorerie, les comptes clients, la fiscalité et la consolidation.

La majeure partie du travail s'effectuera dans l'environnement d'un ordinateur central IBM. Vous devez posséder des compétences techniques dans les domaines suivants : COBOL, Easytrieve Plus, TSO/ISPF, CICS, VSAM, IBM JCL, SIMPC et FOCUS.

En retour, vous bénéficierez d'un salaire à la mesure de vos qualifications et de votre expérience, ainsi que d'une vaste gamme d'avantages sociaux, comportant des régimes d'épargne et de retraite, des régimes d'assurance-soins dentaires et médicaux et une assurance-vie.

Si cette perspective de carrière suscite votre intérêt, faites parvenir votre curriculum vitae au Service du personnel, C.P. 6090, Montréal (Québec) H3C 3A7.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

CARRIÈRES & PROFESSIONS

LE DEVOIR

Tous les samedis et mercredis
dans nos pages ÉCONOMIE
985-3316 • 1-800-363-0305
Télécopieur 985-3390

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

Français langue seconde

L'Institut des langues secondes de l'Université d'Ottawa souhaite recruter un professeur de français langue seconde selon les modalités suivantes:

- 1 poste régulier (conduisant à la permanence) au rang de Professeur adjoint. Entrée en fonction: 1 juillet 1995.

Qualifications

- Doctorat dans un domaine directement relié à l'enseignement du français langue seconde;
- Expertise recherchée dans le domaine de l'application des nouvelles technologies à l'enseignement des langues et/ou à l'évaluation des compétences linguistiques;
- Expérience dans l'enseignement au niveau post-secondaire;
- Publications.

Fonctions

La charge de travail du professeur adjoint comprend 18 crédits (3 cours/année) dans le programme de français langue seconde à divers niveaux et/ou dans le cadre du B.A. ou de la M.Ed. en didactique des langues secondes. Elle comporte aussi des responsabilités de recherche dans le domaine visé par ce concours et des services à la communauté universitaire.

Traitement

Selon la convention collective.

Candidature

Pour indiquer son intérêt, prière d'adresser sa lettre de candidature, son curriculum vitae, un exemplaire de ses principales publications et trois lettres de recommandation au plus tard le 24 février 1995 à:

Robert Courchéne, Directeur intérimaire
Institut des langues secondes
Université d'Ottawa
C.P. 450, Succ. A
Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours est destiné aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université a une politique d'équité en matière d'emploi et encourage fortement les hommes à présenter leur candidature à ce concours.

FINANCE

Pas de cadeaux aux millionnaires du REER

Les contours de l'état sur les REER, qu'entend resserrer le ministre fédéral des Finances, se précisent. Du moins, tout indique qu'Ottawa renoncera à mordre dans l'os et que s'il y a offensive, elle sera menée sur le front de l'accès au régime, au risque de bafouer l'équité recherchée par le statu quo.

Au moment où le fédéral relègue du côté d'un abaissement du plafond annuel de contributions, présentement à 13 500 \$ ou à 18 % du revenu de l'année précédente, le président du comité des Finances des Communes, Jim Peterson, s'accroche plutôt à l'idée d'imposer une limite au montant total que le contribuable peut conserver dans son REER. La barre du million de dollars a été avancée cette semaine. «A quel point notre responsabilité comme gouvernement prend-elle fin? Quand on a atteint 1 million \$? Est-ce que c'est assez pour la retraite? Devons-nous accorder davantage de déductions fiscales? D'après moi, il y a peut-être une limite que vous et moi devrions financer à même nos impôts», a lancé M. Peterson.

Ce projet de s'attaquer aux millionnaires du REER se défend du point de vue politique. Et il a l'avantage de détourner l'attention de la classe moyenne. Cette classe devrait même échapper à la tronçonneuse de Paul Martin. Dans le rapport qu'il doit soumettre au ministre le 2 décembre prochain, M. Peterson entend privilégier les familles à faible revenu et la classe moyenne. «Il faut les inviter à mettre plus de fonds dans leur régime de pension et leur REER pour qu'ils paient eux-mêmes leur retraite. Ces investissements devraient être encouragés et non coupés», a-t-il déclaré.

Mais l'élégance politique du projet est susceptible d'entraîner des complications techniques sur le terrain. «Une telle mesure risque d'être difficile à administrer. Et elle ouvre la voie à l'arbitraire», a commenté Jean-Paul Raymond, conseiller en avantages sociaux chez William M. Mercer. En fixant une telle limite, quel traitement devra-t-on accorder à la famille où les deux conjoints travaillent, à celle où

un seul des conjoints travaille et à la personne seule?, a demandé le conseiller, en guise d'illustration.

Partisan du statu quo, le porte-parole du cabinet-conseil se demande encore pourquoi le gouvernement fédéral cherche absolument à «jouer avec le système» des REER. «La formule actuelle est le résultat de plusieurs années de travail. Elle est issue notamment d'une volonté d'effacer l'iniquité qui régnait entre les titulaires de généreux fonds de pension, dont ceux observés dans la fonction publique, et les autres contribuables. Les calculs actuariels ont été effectués à partir de la configuration des régimes de la fonction publique, qui vise à permettre au retraité d'obtenir 70 % du salaire qui lui a été versé avant

d'entreprendre sa retraite. Ces calculs ont établi qu'il fallait épargner 18 % de son revenu annuel pour atteindre cet objectif. D'où le plafond actuel, limité à 13 500 \$, pour éviter que les revenus supérieurs puissent s'en tirer sans payer d'impôts», a ajouté M. Raymond.

Pourquoi alors fixer une limite aussi arbitraire et inéquitable, qui affecterait marginalement le manque à gagner de 5,5 milliards \$ que le gouvernement subit annuellement à cause des déductions accordées aux contributions à un REER, et qui imposerait un lourd déchet administratif? Si le statu quo, pourtant souhaitable, lui est si intolérable en cette conjoncture dominée par les déficits monstrueux, pourquoi alors ne pas s'en prendre aux revenus supérieurs par l'entremise d'un abaissement du plafond des 13 500 \$, même si cela devait atrophier l'équilibre personnalisé par le facteur d'équivalence? Pourquoi ne pas poursuivre plus à fond et sortir des boules à mites cette vieille recommandation portant sur l'établissement d'une limite au retour d'impôts lorsque le contribuable fait appel à son cumul de contributions permises mais non utilisées?

Pourquoi Ottawa ne retire-t-il pas, au passage, cette déduction accordée à la fuite des capitaux, soit à ce maximum de 20 % venant coiffer l'admissibilité des placements étrangers?

RÉDACTEURS EN CHEF

Le samedi à 18 h

Animée par Pierre Nadeau, une émission qui réunit chaque semaine, journalistes, politiciens et diplomates des cinq continents pour un tour d'horizon des grands événements dans le monde à TV5, câble 15*.

Produit par Larry Shapiro, Les Affaires Mondiales, en collaboration avec TV5.

*Peut varier. Consultez votre câblodistributeur



Les Centres jeunesse de Montréal

LES CENTRES JEUNESSE DE MONTRÉAL - C.P.E.J. requièrent les services d'un(e)

Directeur(trice) adjoint(e)

à la directrice de la Protection de la Jeunesse et directrice provinciale

La Direction de la Protection de la Jeunesse offre ses services sur l'ensemble de l'île de Montréal à partir d'un bureau central et de quatre bureaux sous-régionaux. La Direction gère 227 employé(e)s et tous les gestionnaires sont en lien direct avec la directrice de la Protection de la Jeunesse.

Sous l'autorité de la directrice de la Protection de la Jeunesse, le ou la titulaire du poste assume des responsabilités sur l'ensemble des clientèles et des services de la direction en assistant étroitement la directrice dans l'accomplissement de ses fonctions de gestion, de distribution et de production de services sociaux dans l'optique de l'application de la Loi sur la Protection de la Jeunesse, sur les jeunes contrevenants et sur l'adoption.

Plus spécifiquement, cette personne assure l'élaboration, la révision et le contrôle de l'application des politiques et procédures inhérentes à la prestation des services de la direction. Elle assume, également, la responsabilité de la cohérence des programmes relatifs à l'un ou l'autre des services de la direction (P.J., J.C. et Adoption). De plus, elle assume la responsabilité des analyses des besoins relatifs à l'intervention auprès des clientèles issues des communautés culturelles.

Le défi majeur de cette personne est de développer une vue d'ensemble des problématiques de la direction et d'exercer un leadership de compétence en regard de l'intervention auprès de différentes clientèles.

Ces responsabilités s'exercent dans un contexte de concertation étroite et continue avec la directrice de la Protection de la Jeunesse.

De plus, le ou la titulaire du poste remplace la DPJ-DP lorsque celle-ci est temporairement absente ou dans l'impossibilité d'agir.

Titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle dans le domaine des sciences humaines, le candidat ou la candidate possède six ans d'expérience pertinente dont quatre à un poste de gestion. La personne doit posséder une bonne connaissance des différentes législations reliées à l'enfance et à la jeunesse. Le salaire et les conditions d'emploi sont déterminés selon les normes du ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 23 novembre 1994 à 17 h à : Madame Suzanne Dussault, Direction des ressources humaines, Les Centres jeunesse de Montréal - C.P.E.J., 1001, boul. de Maisonneuve Est, 7^e étage, Montréal (Québec) H2L 4R5.

LE DEVOIR

LE MONDE

Les immigrants illégaux en Californie

Le rêve se brise

Après l'adoption par référendum mardi en Californie de la proposition 187 visant à priver les immigrants illégaux de certains avantages sociaux, les tribunaux ont été appelés à se prononcer sur la validité constitutionnelle de cette mesure.

B. DRUMMOND AYRES JR. THE NEW YORK TIMES

Los Angeles — Les noms des anciens étudiants qui figurent au «Mur de la Renommée» du collège de Hollywood défilent comme le générique de la crème des films: Judy Garland, Mickey Rooney, Lana Turner, Carol Burnett, James Garner, Tuesday Weld...

Mais le mur témoigne d'une époque révolue. Sunset Boulevard ne brille plus de mille feux, et les étudiants qui arpègent le hall du collège aujourd'hui sont plus soucieux de percer en Amérique qu'à Hollywood.

Immigrants d'origine hispanique pour la plupart, les nouveaux élèves ici et dans des dizaines d'autres quartiers du sud de la Californie, ne rêvent pas de voir leur nom inscrit au «Mur de la Renommée», mais d'obtenir des diplômes qui leur permettront d'échapper à la pauvreté.

Mais voilà que, à la suite des élections de mardi dernier, beaucoup craignent de voir leur rêve se briser. Les Californiens ont approuvé à une large majorité la proposition 187 qui va priver les immigrants en situation irrégulière de la plupart des avantages sociaux et leur interdire l'accès à l'école publique.

Beaucoup d'étudiants du Collège de Hollywood sont en situation irrégulière, et en Californie, on estime qu'il y a 400 000 élèves dans le même cas.

«La proposition 187 est la pire des choses qui m'est arrivée», dit Antonio, un élève de 18 ans, qui refuse de donner son nom de famille, mais qui reconnaît s'être introduit clandestinement aux États-Unis.

«Ils me mettront à la porte du collège», dit-il. «Je suis sur le point d'obtenir mon diplôme et voilà ce qui m'arrive. Je ne peux pas rentrer au Mexique. Qu'est-ce que je vais devenir? C'est injuste.»

Les directeurs d'établissement scolaires croient que la moitié des élèves des collèges comme celui de Hollywood, en particulier les hispanophones, sont en situation irrégulière.

«Nous ne leur avons jamais demandé de papiers», dit Fonna Bishop, adjoint au principal du Collège de Hollywood. «Nous n'avons jamais pensé que ce travail de police nous revenait. Mais avec la proposition 187, nous allons devoir leur demander de produire des papiers, et nous sommes censés rapporter à la police ceux qui ne sont pas en règle. Ce n'est pas une tâche très agréable.»

Pour l'instant, Mme Bishop bénéficie d'un sursis. Les adversaires de la proposition 187 ont réussi à convaincre les tribunaux de reporter l'application de la nouvelle mesure en attendant que l'on statue sur sa constitutionnalité.

Pas de défense possible

Mais ce sursis n'a pas dissipé les craintes des élèves du Collège de Hollywood. «Le pire dans cette proposition 187, c'est que si vous n'avez pas vos papiers en règle, vous ne pouvez même pas vous défendre», dit Sofia Orantes. «On vit dans ce pays depuis des années, on va à l'école et personne ne nous a jamais rien demandé, et tout d'un coup, on vous menace de déportation. C'est ça l'Amérique?»

Bien que la plupart des élèves du Collège de Hollywood trouvent la proposition 187 trop sévère, il y en a qui croient que l'immigration illégale est un problème qu'il faut régler. Ils s'inquiètent de l'accroissement du coût des services pour les clandestins et de l'augmentation de taxes qui en découle.

«Je comprends leur point de vue», dit Amy Pinter, à propos de ses amis en situation irrégulière. «Mais il reste qu'ils sont ici illégalement et qu'ils devraient essayer de respecter notre pays. Ils devraient essayer de venir ici par les voies régulières.»

Mais pour German Reyes, la proposition 187 sent le racisme et ne résoudre pas le problème de l'afflux coûteux d'immigrants en Californie.

«La seule façon de mettre un terme à l'immigration illégale, dit-il, est de la stopper à la frontière, et non pas d'aller chercher les gens longtemps après leur arrivée ici. Où vont-il trouver les moyens de déporter tout le monde? Et s'ils y parviennent, que feront-ils avec les enfants laissés dans la rue parce qu'ils ne pourront plus aller à l'école, et les gens malades qui ne pourront plus aller se faire soigner?»

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Clinton dénonce l'embargo L'OTAN et l'Europe s'opposent et promettent de continuer à bloquer l'envoi d'armes en Bosnie

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Sarajevo — Le président Bill Clinton a ordonné hier aux forces américaines de ne plus participer (dès minuit ce soir) aux mesures de contrôle de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. Ce geste unilatéral de la part de Washington a immédiatement suscité une vive désapprobation parmi les alliés européens de Washington et semé l'inquiétude à l'ONU où plusieurs délégations craignent que les États-Unis n'aient choisi la «solution militaire» au conflit bosnien.

Seul le gouvernement de Sarajevo s'est félicité en toute logique de l'initiative américaine, qui marque selon lui un tournant dans la compréhension du conflit bosnien et un pas vers une solution pacifique.

Concrètement, l'US Navy dont quelques bâtiments de surface et sous-marins patrouillent dans l'Adriatique, ne détournera plus les navires acheminant des armes vers la Bosnie ou la Croatie.

Le vice-président bosnien Ejup Ganic a dit ne pas s'attendre à un afflux considérable d'armes. L'embargo sur les ventes d'armes, contrôlé conjointement par l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale (UEO), est entré en vigueur en 1991 dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie.

À Belgrade on s'élève contre la décision de Bill Clinton, en la qualifiant de «provocation profondément regrettable». «En agissant de la sorte, les États-Unis donnent un très mauvais exemple aux autres pays», a déclaré le ministre serbe des Affaires étrangères Vladislav Jovanovic.

Plusieurs pays, à l'ONU, ont réagi hier, en exprimant leur inquiétude que la priorité américaine soit désormais de s'en tenir à une solution militaire dans l'ex-Yougoslavie. Des diplomates qui analysent la nouvelle donne croient que cette tendance risque de s'accroître du fait de la victoire très nette des Républicains lors des élections qui se sont tenues cette semaine, à mi-mandat. Il s'agit d'un «durcissement ostentatoire» de la politique américaine, estime un diplomate européen.

Le geste posé par l'administration Clinton risque de créer une crise avec certains alliés de l'OTAN. Cette décision annoncée hier est la conséquence d'un amendement au budget de la Défense approuvé par le Congrès l'été dernier et passé largement inaperçu à l'époque. L'administration avait alors critiqué ce texte mais le président Clinton avait tout de même approuvé sa signature sur ce projet de loi le 5 octobre.

Critique sévère

Les principaux alliés de Washington au sein de la FORPRONU — Grande-Bretagne et Russie en tête — ont sévèrement critiqué l'attitude américaine qui risque de compromettre selon eux une politique occidentale déjà controversée.

La France a pour sa part regretté hier la décision des États-Unis de ne plus participer au contrôle de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. Le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, a fait part au secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, de «la profonde inquiétude du gouvernement français de cette décision unilatérale que nous ne pouvons que regretter», a déclaré le Quai d'Orsay dans un communiqué. «Cette décision va à l'encontre à la fois d'une résolution du Conseil de sécurité (de l'ONU) et d'une décision de l'Otan prise en commun par les alliés», a-t-il ajouté. Le ministère des Affaires étrangères a souligné que cette décision amenait la France à s'interroger sur la sécurité des Casques bleus de la FORPRONU et sur l'efficacité du dispositif auquel elle participe dans l'Adriatique.

Wim van Eekelen, le secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et des responsables de l'Otan ont résumé quant à eux la position des capitales européennes en déclarant que cette initiative unilatérale constituait un facteur de division.

Londres a fait part de son inquiétude, Copenhague a souligné qu'il exigeait un maintien de l'embargo, à l'instar de Madrid, qui entend se conformer aux décisions de l'ONU.

L'Allemagne a, elle, observé un mutisme prudent. Quant à la Chambre basse russe (Douma), elle estime dans un communiqué que l'initiative américaine «mènera au chaos et à l'arbitraire dans les relations internationales et à un grave détérioration de la crise dans les Balkans».

Le Congrès américain avait menacé de suspendre le financement de l'opération militaire américaine dans l'ex-Yougoslavie d'ici le 15 novembre, si les Serbo-Bosniaques n'acceptaient pas le plan de paix élaboré par le «Groupe de contact» (États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France et Allemagne).



Un soldat serbe surveille le mur — une simple cloison d'appartement — qui sépare les positions musulmanes des siennes, à Sarajevo. Les deux camps pourraient éventuellement être approvisionnés plus facilement en armes.

Au moins 18 000 criminels de guerre sont en liberté

Sarajevo (AFP) — Il y a en Bosnie-Herzégovine contrôlée par l'armée régulière, soit moins de 30 % du pays.

Elle a remis «90 % de sa documentation» aux juristes du Tribunal international dirigé par le juge sud-africain Richard Goldstone lors de leurs visites à Sarajevo en septembre et octobre 1994. Le gouvernement bosnien accuse officiellement les leaders serbes de Bosnie d'être des criminels de guerre, parce que ceux qui ont préparé la guerre «sont de bien pire criminels que ceux qui n'ont été que des exécutants», selon M. Gavrankapetanovic.

Le Tribunal international devrait «réserver des places» pour les «idéologues», a-t-il estimé, bien que la véritable solution devrait être de former, au sein des Nations unies, un tribunal permanent pour les crimes de guerre.

Ce qui est important, a-t-il conclu, c'est que «les agresseurs, même s'ils se sentent en sécurité aujourd'hui, sachent qu'il y a dans le monde un tribunal devant lequel ils pourraient être appelés à comparaître un jour».

La tâche du Tribunal international ne sera pas aisée

de guerre sur le territoire de Bosnie-Herzégovine contrôlé par l'armée régulière, soit moins de 30 % du pays.

Elle a remis «90 % de sa documentation» aux juristes du Tribunal international dirigé par le juge sud-africain Richard Goldstone lors de leurs visites à Sarajevo en septembre et octobre 1994.

Le gouvernement bosnien accuse officiellement les leaders serbes de Bosnie d'être des criminels de guerre, parce que ceux qui ont préparé la guerre «sont de bien pire criminels que ceux qui n'ont été que des exécutants», selon M. Gavrankapetanovic.

Le Tribunal international devrait «réserver des places» pour les «idéologues», a-t-il estimé, bien que la véritable solution devrait être de former, au sein des Nations unies, un tribunal permanent pour les crimes de guerre.

Ce qui est important, a-t-il conclu, c'est que «les agresseurs, même s'ils se sentent en sécurité aujourd'hui, sachent qu'il y a dans le monde un tribunal devant lequel ils pourraient être appelés à comparaître un jour».

Les Serbes veulent écraser Bihac

RÉMY OURDAN LE MONDE

Pale — «Nos hommes ont repris de larges territoires aux Musulmans et détiennent de nombreux prisonniers»: rayonnant de fierté, un colonel serbe a annoncé, jeudi, un spectaculaire retournement de situation à Bihac, une enclave musulmane du nord-ouest de la Bosnie. Dans le même temps, la radio gouvernementale bosnienne lançait une série d'appels au secours, assurant que Bihac est sous un déluge de feu.

La capacité de résistance et les récents succès des troupes bosniaques (à composition essentiellement musulmane) de Bihac, commandées par le jeune général Atif Dudakovic, exaspéraient les Serbes depuis longtemps. Dernière enclave à détenir un certain potentiel militaire, Bihac demeurait l'un des derniers objectifs de l'armée serbe. Depuis deux ans, le général Ratko Mladic, commandant des forces serbes de Bosnie, ne cachait pas son désir de réduire cette poche de résistance trop vaste à son goût, où les combattants étaient jeunes, disciplinés et motivés. «Nous ne parvenions pas à repousser les hommes de Dudakovic, expliquait récemment un officier serbe. Le meilleur moyen de les détruire était donc de les laisser avancer hors de leurs tranchées. Ils ont finalement commis cette erreur fatale et nous allons les battre.»

«Nous avons entrepris cette contre-offensive, comme nous l'avions promis aux Musulmans, se félicite pour sa part Radovan Karadzic, le président serbe bosnien. Nous allons les désarmer et pacifier la région. Nous nous battons jusqu'à la destruction de ces troupes.» N'ignorant pas que Bihac est considérée comme une «zone de sécurité» par les Nations unies, M. Karadzic précise qu'à son avis une zone de sécurité ne peut l'être que pour les civils. «Nous allons créer là-bas une véritable zone de sécurité, prédit-il, où il n'y aura plus de forces armées musulmanes... Nous devons les écraser avant le printemps.»

Les parlementaires réchauffés

Ces communiqués de victoire ont réchauffé le cœur des membres du parlement de la République serbe auto-proclamée de Bosnie. Convoqués par Radovan Karadzic afin de déclarer l'état de guerre sur l'ensemble du territoire, après la récente série d'offensives des forces musulmanes, les députés s'inquiétaient de voter les mesures exceptionnelles réclamées par leur leader. Loi martiale, mobilisation forcée, interdiction de circulation des civils, interdiction du commerce privé: l'ensemble qui leur était proposé leur paraissait sévère, alors que leur armée contrôlait toujours 70 % de la Bosnie-Herzégovine et qu'elle reste redoutable face aux jeunes forces bosniaques.

M. Karadzic, au cours d'une séance de près de deux jours, a vécu cette situation étonnante: les parlementaires convoqués afin d'entériner une décision se sont mis à lui demander des comptes, à interroger les militaires sur les surprenants revers serbes. Un parlement habituellement aux ordres s'est pris au jeu de la démocratie pour, finalement, renvoyer à une date ultérieure l'adoption de la législation nécessaire à l'instauration de l'état de guerre.

Concession des parlementaires: le commandement suprême pourra déclarer ce fameux état de guerre sur une partie du territoire, s'il le juge nécessaire, en fonction des menaces de l'armée de Sarajevo.

En fait, les Serbes de Bosnie respirent. Ils avaient fini, ces derniers jours, par craindre pour leurs territoires, face aux offensives répétées des forces musulmanes qui faisaient apparemment fuir les combattants serbes. Certains craignaient même qu'un accord secret ait été passé afin de rétrocéder discrètement des territoires aux Musulmans bosniaques. «Notre armée s'est finalement bien comportée, si ces informations optimistes se confirment», commente, rassuré, un journaliste serbe.

Le ministre de l'Information, Miroslav Tohoj, est catégorique: «Nous devons écraser les Musulmans avant le printemps. En hiver, les avions (de l'OTAN) nous répètent moins. Si la guerre durait jusqu'à l'été prochain, les Musulmans seraient trop forts et nous perdriions. C'est pourquoi nous allons désormais faire la guerre avec tous les moyens disponibles, sans reconnaître ni les zones de sécurité des Nations unies ni les interdictions de survol de la Bosnie. Nous, les Serbes, conclut-il, nous refusons de vivre entre la guerre et la paix. Nous voulons nous battre jusqu'à la mort, ou jusqu'à la victoire.»

Michel Carignan, président fondateur de DECISION-PLUS, signataire de la chronique «COUP D'ŒIL BOURSIER» du Journal Le Devoir et paneliste à l'émission Finances vous convie aux

GRANDES SOIRÉES BOURSIÈRES

Montréal Place des Arts 28 octobre 19:30 h Québec Salle Albert Rousseau 25 novembre 19:30 h

Sous le thème: ON EST JAMAIS SI BIEN SERVI QUE PAR SOI-MÊME, Michel Carignan explique aux investisseurs une méthodologie de prise de décision simple et très efficace.

Michel Carignan dit «La Bourse c'est mille fois plus risqué que la banque». Alors il faut que ça rapporte beaucoup, tout en minimisant les risques.

Faites un autre pas en avant. Mais surtout venez apprendre à bien voir où l'action se passe à la Bourse.

Fidèle à ses habitudes, le dynamique conférencier démontre aussi en détail la situation actuelle du marché, des différents secteurs de l'économie et des titres les plus en demande.

Graphiques et vidéo sur écran géant Effets sonores Sketches et animation spéciale Plusieurs personnes sur scène Situations drôles et dramatiques

Si vous avez assisté aux Grandes Soirées Boursières en mai dernier, vous êtes encore les bienvenus. Revenez faire le plein de motivation dans notre nouvelle conférence spectacle.

Pour un aperçu des soirées, regardez les publicités apparaissant lors de l'émission FINANCES diffusée au réseau TVA le dimanche matin 11:30 heures.

C'est absolument gratuit et il n'y a aucune sollicitation lors de ces soirées.

UN SOIR SEULEMENT RÉSERVEZ VITE (514) 869-1125 ou au 1-800 361-1125

Hannah Höch

Collages

Ils sont

parfois brutaux

parfois drôles

mais toujours

inattendus.

Ne ratez pas cette

merveilleuse exposition

de 31 collages et

photomontages

réalisés par la célèbre

artiste allemande.



Hannah Höch, Grottesque, 1963

18 novembre 1994 - 15 janvier 1995

Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa

Entrée libre.

Exposition organisée par l'Institut pour les relations culturelles avec l'étranger, Allemagne, avec l'appui de l'ambassade d'Allemagne et du Goethe-Institut, Montréal.

Musée des beaux-arts du Canada

National Gallery of Canada



330, promenade Sussex - Ottawa (613) 990-1983

• LE MONDE •

ALLEMAGNE

La nouvelle coalition s'entend sur un programme

Bonn (Reuter) — Les trois partis de la coalition de centre-droite reconduite lors des élections du 16 octobre en Allemagne sont tombés d'accord hier sur un programme de gouvernement après plus de trois semaines de tractations.

«Les négociations de la coalition sont terminées et se sont déroulées avec succès», a déclaré Erwin Huber, secrétaire général de l'Union démocrate-chrétienne (CSU), sœur bavaroise de la CDU du chancelier Helmut Kohl.

La nouvelle plateforme gouvernementale «est une base sûre qui permettra à la coalition de mener à bien son travail tout au long de la législature», a-t-il ajouté.

Ce document de 50 pages sera présenté lundi à 14h00 GMT lors d'une conférence de presse.

D'autre part, le secrétaire général de la CDU, Peter Hintze, a annoncé que l'attribution des portefeuilles ministériels aurait lieu lundi, à la veille de la réinvestiture formelle du chancelier Kohl.

La composition du nouveau gouvernement pourrait être annoncée au cours de la même conférence de presse, a-t-il précisé. Le chancelier allemand avait annoncé dimanche dernier sa volonté de réduire le nombre de ministères (18 actuellement) et de favoriser l'apparition de nouvelles têtes.

Les législations sur l'immigration et la sécurité intérieure — sur lesquelles s'opposent la CSU et la CDU d'une part et le FDP d'autre part — ont dominé les débats hier.

Mais c'est l'«affaire» Genter Rexrodt qui a une nouvelle fois mobilisé les membres de la coalition.

Rexrodt sur la sellette

Certains membres de la coalition estiment que le ministre de l'Économie pourrait être évincé du nouveau gouvernement pour avoir entrepris une réforme impopulaire avant les élections générales du 16 octobre.

Ancien banquier entré au gouvernement de Bonn en janvier 1993 sous l'étiquette libérale, Genter Rexrodt avait essayé en vain d'abolir une loi héritée du régime nazi, la «Rabattgesetz» qui limite les droits des commerçants en matière de rabais.

Cette initiative avait suscité la colère des petits commerçants qui y voyaient en germe l'instauration d'un monopole des grandes chaînes de distribution.

Genter Rexrodt a tenu hier à dissiper ces rumeurs de limogeage déguisé en déclarant qu'il bénéficiait du soutien de son mouvement, le parti libéral (FDP), grand perdant des élections. Il n'a recueilli que 6,9% des voix en octobre dernier contre 11% en 1990.

Plus grave attaque en six mois d'autonomie

Un attentat suicide fait trois morts à Gaza

Jérusalem (Reuter et AFP) — Trois soldats israéliens ont été tués hier dans un attentat suicide sur une route conduisant à une colonie juive dans la bande de Gaza. Selon le chef de l'état-major de l'armée quatre autres soldats ont été blessés, dont deux grièvement. Six Palestiniens ont également été blessés, selon des sources médicales. L'attentat a été commis par un extrémiste à bicyclette qui a été tué par la déflagration.

L'attentat a été aussitôt condamné par Yasser Arafat qui a convoqué une réunion d'urgence des services de sécurité palestiniens. «Yasser Arafat, qui suit la situation de très près, m'a demandé de condamner cet acte en son nom, quel que soit l'auteur», a déclaré un conseiller du chef de l'OLP.

Mais le ministre israélien du Logement Binyamin Ben-Eliezer a réclamé des actes de la part de l'OLP. «Nos espoirs de voir Arafat contrôler le territoire ne se sont pas matérialisés», a-t-il déploré.

Les colonies, une erreur

Le ministre israélien des Communications, Shulamit Aloni, a estimé pour sa part, dans une entrevue à la télévision, que la décision de mainte-

nir des colonies israéliennes dans la Bande de Gaza était une «erreur». «Nous avons commis une erreur dans les accords sur l'autonomie en acceptant de maintenir les implantations dans la bande de Gaza», a souligné Mme Aloni, dirigeante du parti de gauche Meretz. Avant l'attentat d'hier, la ministre Aloni avait estimé que toutes les implantations dans la bande de Gaza et en Cisjordanie étaient «illégales».

Le premier ministre Yitzhak Rabin a déploré jeudi soir le «fardeau pour l'armée israélienne» que représentent certaines colonies isolées. Netzarim, qui abrite à peine quelques dizaines de familles, est coincée entre les villes de Deir al-Balah et Gaza. Quelque 5000 colons sont restés dans la bande de Gaza où l'armée israélienne continue à assurer leur sécurité. Plus de 100 000 colons sont installés en Cisjordanie.

Le ministre de la Santé, Ephraïm Sneh, a pour sa part estimé hier à la télévision que le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat «de-

vait liquider l'opposition extrémiste islamiste ou être condamné à être liquidé par cette opposition qui recourt au terrorisme».

M. Sneh a également rejeté l'appel du chef du Likoud, Benjamin Netanyahu, en faveur d'une suspension immédiate des négociations avec l'OLP. «Cela constituerait une reddition face aux terroristes», a souligné M. Sneh.

Deux membres masqués du Jihad islamique ont revendiqué l'attentat au cours d'une cérémonie à Gaza à la mémoire d'un de ses représentants assassiné la semaine dernière.

Il s'agissait, ont-ils affirmé, du «premier acte de représaille pour la mort de Hani Abed», un journaliste tué dans un attentat à la bombe.

Les deux hommes ont fait état d'un acte commis par des «martyrs», le terme habituel pour les attentats suicide.

Il s'agit de la plus grave attaque commise contre des Israéliens dans la bande de Gaza en six mois d'autonomie.

Les colonies dans la bande de Gaza sont une erreur, estime une ministre israélienne

EN BREVE

LA PAIX EN ANGOLA?

Lusaka (Reuter) — Selon un haut responsable zambien, le gouvernement de Luanda a accepté de mettre fin aux combats avec les rebelles de l'Unita. «Ils ont accepté (d'arrêter les hostilités), un cessez-le-feu de facto va suivre», a dit hier ce responsable, qui a requis l'anonymat. Un avion de l'ONU a quitté Lusaka pour Kinshasa, au Zaïre, pour prendre une délégation militaire de l'Unita attendue hier soir dans la capitale zambienne, a-t-il ajouté. À Luanda, un porte-parole du président Jose Eduardo dos Santos a déclaré ne pas pouvoir confirmer l'information en provenance de Lusaka. En ce qui concerne Huambo, il a assuré que les combats y avaient cessé parce que la ville était entre les mains des troupes gouvernementales.

SRI LANKA: LA MÈRE ET LA FILLE AU POUVOIR

Colombo (AFP) — Des membres du gouvernement sri-lankais ont appelé hier la nouvelle présidente du pays à nommer sa mère, Mme Siri-ma Bandaranaike, au poste de premier ministre. Ce serait la première fois au Sri Lanka — et vraisemblablement dans le reste du monde — qu'une mère et sa fille se partageraient les fonctions de président et de premier ministre. «Le cabinet estime que "Mme B." mérite d'être premier ministre à cause des services qu'elle a rendus au parti», a indiqué un responsable proche de la famille Bandaranaike.

BOUTROS-GHALI EN HAÏTI

New York (ONU) (AFP) — Le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a annoncé hier qu'il avait l'intention de se rendre «dans les prochains jours» en Haïti pour y rencontrer le président Jean-Bertrand Aristide. Il a cependant précisé que la date de sa visite «n'a pas encore été fixée».

LE TIMOR DEMANDE L'APPUI DE CLINTON

Djakarta (AFP) — Le dirigeant estonien emprisonné, Jose Xanana Gusmao, a appelé le président américain Bill Clinton à intervenir en faveur du Timor oriental lors de sa rencontre avec son homologue Suharto, le 16 novembre, dans une lettre publiée hier à Djakarta. «Nous croyons que les États-Unis sont capables de contribuer d'une manière décisive à la recherche d'une solution au problème du Timor oriental, en encourageant le régime de Djakarta à dialoguer avec la Résistance», écrit le président du Conseil national de la résistance maubere (CNRM, coalition indépendantiste).

INONDATIONS AU ZAÏRE ET EN SOMALIE

Kinshasa (Reuter) — Après un violent orage, la rivière Kalamu en crue a inondé hier une partie de Kinshasa, faisant plusieurs victimes. La plupart des dégâts sont situés dans le quartier central de Kalamu, où plusieurs maisons ont été complètement détruites. Plus de 100 personnes ont également perdu la vie dans ces inondations au sud de la Somalie. Le fleuve Djouba et son affluent le Scebeli sont sortis de leur lit à la suite des pluies.

LA PLUS GRANDE MANIF EN ITALIE

Rome (d'après AFP) — Un million de salariés de toute l'Italie sont attendus aujourd'hui à Rome pour participer à une manifestation monstre qui devrait être l'un des plus importantes de l'après-guerre, contre le projet de budget pour 1995. Cette manifestation a été précédée d'un avertissement très sérieux des trois grandes confédérations syndicales au gouvernement de Silvio Berlusconi. Le projet de loi de finances est actuellement à l'examen de la Chambre des députés. Le gouvernement a indiqué qu'il comptait poser la question de confiance pour faire adopter les points les plus discutés du texte, concernant la réforme des retraites. Les compressions budgétaires sont de l'ordre de 9000 milliards de lires (8 milliards de dollars canadiens).

COUP D'ÉTAT RATÉ EN GAMBIE

Banjul (Reuter) — Les dirigeants militaires gambiens ont annoncé hier qu'ils avaient déjoué dans la nuit une tentative de coup d'État menée par quelques officiers. Selon la junte, trois conjurés ont trouvé la mort lors d'une fusillade avec les forces restées fidèles au gouvernement. Sana Sabally, vice-président du Conseil provisoire des forces armées, a précisé que des fusillades avaient éclaté dans la nuit dans deux casernes proches de Banjul mais que la situation était redevenue normale dans la matinée.

La Sentra chute sous la barre des 10 000 \$



La Sentra Coupé DLX 1994

Prix spécial 9 990 \$*

Pas besoin d'avoir un MBA pour comprendre : c'est le temps d'acheter. Les indices XXM, Dow Jones, Nasdaq, TSE 300 et TSE 35 sont au vert. Sous la barre des 10 000 \$, le titre Sentra Coupé 1994 vaut de l'or.

À l'actif de cette voiture aussi pratique qu'économique, un moteur de 110 chevaux qui consomme moins qu'un courtier après le krach (50 mi/gal selon Transports Canada), des freins à disque à l'avant qui tiennent plus à votre sécurité que des bretelles à un pantalon et des

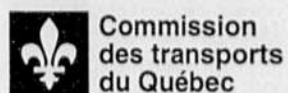
barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière qui veillent à votre confort comme un banquier à vos intérêts.

Et ce n'est pas tout : la Sentra Coupé 1994 représente un placement à long terme. Elle bénéficie de l'Engagement Satisfaction Nissan, une garantie de 6 ans ou 100 000 km sur les principaux composants et le dispositif anti-pollution. Passez voir votre très sympathique concessionnaire Nissan. Il ne faudrait pas trop tarder : la Sentra a la cote.



Les gros caractères lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. *Prix spécial pour une Sentra Coupé DLX 1994 avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HST).

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1), la loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, c.75) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, taxi, camionnage local, intraprovincial, camionnage en vrac, maritime, ferroviaire, avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours de la publication

M94-64829-7
LES AUTOBUS E. MÉNARD ET FILS INC.
R.R. #1, 781, 4ième Concession
Saint-Georges-de-Clarenceville (Québec)

M94-64851-1
LES AUTOBUS BRUNET INC
986, rue des Lacs
Bellevueville (Québec)

M94-64851-1
LES AUTOBUS BRUNET INC
986, rue des Lacs
Bellevueville (Québec)

Q94-17032-0
M.A. POIRIER ÎLES-DE-LA-MADELEINE INC.
375, Ch. Petitpas
Cap-aux-Meules (Québec)

M94-64837-0
M.A. POIRIER ÎLES-DE-LA-MADELEINE INC.
375, Ch. Petitpas
Cap-aux-Meules (Québec)

M94-64837-0
M.A. POIRIER ÎLES-DE-LA-MADELEINE INC.
375, Ch. Petitpas
Cap-aux-Meules (Québec)

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours de la publication

Q94-16355-6
RAYMOND POULIN & ALS EN SOCIÉTÉ
(Camping Aventure Anticosti)
C.P. 163
L'Île-d'Anticosti (Québec)

M94-64841-2
RAYMOND POULIN & ALS EN SOCIÉTÉ
(Camping Aventure Anticosti)
C.P. 163
L'Île-d'Anticosti (Québec)

M94-64849-5
RAYMOND POULIN & ALS EN SOCIÉTÉ
(Camping Aventure Anticosti)
C.P. 163
L'Île-d'Anticosti (Québec)

M94-64852-9
RAYMOND POULIN & ALS EN SOCIÉTÉ
(Camping Aventure Anticosti)
C.P. 163
L'Île-d'Anticosti (Québec)

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours de la publication

M94-64815-6
9010-3961 QUÉBEC INC.
6430, 6e Avenue, app. 1
Montréal (Québec)

M94-64853-7
SHAPCOTT, WAYNE
37, de la Promenade
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec)

M94-64824-8
FALA, WAFIC
11150, Meighen, app. 610
Pierrefonds (Québec)

M94-64825-5
ELHENNAWAY, HUSSEIN
5340, Dudemaine, app. 21
Montréal (Québec)

M94-64826-3
MYRIL, MAXIME
1904, rue Robertine-Barry
Montréal (Québec)

M94-64828-9
LAMONTAGNE, JEAN-PIERRE
3014 Tessier, app. 56
Laval (Québec)

M94-64830-5
LALONDE, JEAN
41, de Lotbinière
Vaureuil-Dorion (Québec)

M94-64834-7
VEILHEUX, GERMAIN
115, Joseph Bouchette
Boucherville (Québec)

M94-64837-0
FARHAT, CHARIF
1346, Sauvé est, app. 1
Montréal (Québec)

M94-64844-6
ST-Cloud, Élie
2281, D'Arion
Laval (Québec)

M94-64850-3
YUNUSSADAH, DAVOOD
3495, Ridgewood, app. 207
Montréal (Québec)

M94-64852-9
KAMHIEH, FADI
10550, Place l'Acadie, app. 33
Montréal (Québec)

M94-64862-8
KALAJIDJIAN, SEVAK OHANNES
1585, Henri-Bourassa O., app. 606
Montréal (Québec)

M94-64863-6
AHKAMI, FARIDEH
2156, Sauriol est
Montréal (Québec)

M94-64868-5
Al-Chantiri, Youssef
11677, boul. St-Germain, app. 210
Montréal (Québec)

M94-64871-9
NICHOLAS, PIERRE
1277, Quin
L'Assommoir (Québec)

M94-64877-6
PAGUIN, GASTON
63, rue Descôteaux
Mercier (Québec)

M94-64881-7
SAMIMI, DJAVAD
4615, avenue Claranald
Montréal (Québec)

M94-64882-5
NOËL, ANDRÉ MARIE
5321, Paulzé
Laval (Québec)

M94-64885-2
AJAM, OMAR
222, St-Jean-Baptiste

M94-64882-6
Beauport (Québec)

Q94-17038-7
Larouche, Richard
509, Côte Bépard
Charlesbourg (Québec)

Q94-17048-6
ROY, NICOLE
386, 6e Rue
Québec (Québec)

M94-64860-2
Champagne, Laurent
127, rue du Locle
Saint-Amable (Québec)

Q94-17020-5
Lavoie, Mario
(TAXI DELISLE)
104, Asselin
Alma (Québec)

Q94-17043-7
Bourgeois, Michel
2223, Rang 9, Simpson
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

M94-64818-0
Sundborg, James
(GARAGE JIM SUNDBORG)
348 Ambroise
Windsor (Québec)

M94-64819-8
MICHEL LAHAË & AI (en société)
(Déménagement Lahaë Inc.)
159, 60e Avenue
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)

M94-64880-0
LES UNITÉS MOBILES CARDIN INC.
4500 Chemin Gard
Saint-Hyacinthe (Québec)

Q94-17036-1
GIROUX, HUGUETTE
222, St-Jean-Baptiste

M94-40054-1
Saison hivernale 1994-95
MATIÈRES: neige et glace
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 10
7-Q-501678-001A
Proulx, Réal
915, route 161
Saint-Célestin, Québec

M94-64889-1
Duranleau, Guy
555, chemin Viens
Compton (Québec)

M94-64900-6
Leboeuf, Paul
4990, rue Sainte-Suzanne
Pierrefonds (Québec)

M94-64901-4
9008-3296 QUÉBEC INC.
2406 Vimont
Montréal (Québec)

M94-64906-3
LES TRANSPORTS DE LA MATAWINIE INC.
5570 Chemin Brassard
Saint-Zénon (Québec)

Q94-17022-1
9007-8866 QUÉBEC INC.
161, Régault, app. 37
Sept-Îles (Québec)

Q94-17033-8
9008-6281 QUÉBEC INC.
221, Nancy
Lefebvre (Québec)

Q94-17044-5
TRANSPORT JACMAR INC
44 St-Jean-Baptiste
L'Anse-Saint-Jean (Québec)

Q94-17057-7
Landry, Denis
(D.L. Transport Enr.)
683 Chemin des Pionniers
Taschereau (Québec)

M94-40053-3
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL

M94-64807-3
DAOUST, LYNE
1844, rue Godin
Saint-Hubert (Québec)

M94-64808-1
Saison hivernale 1994-95
MATIÈRES: neige et glace
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 10
7-M-508711-001A
Sabourin, Réal
315, Paquette
Saint-Eustache, Québec

M94-64809-9
Santerre, André
637, Curé-Cloutier
Terrebonne (Québec)

M94-64810-7
Théoret, Jacques Normand
1288, Sainte-Philomène
Oka (Québec)

M94-64811-5
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Saison hivernale 1994-95
MATIÈRES: neige et glace
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 10
8-M-508769-001A
Bélisle, Georges
745, 25ième Avenue
Saint-Eustache, Québec

M94-64815-5
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Saison hivernale 1994-95
MATIÈRES: neige et glace
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 10
8-M-508769-001A
Bélisle, Georges
745, 25ième Avenue
Saint-Eustache, Québec

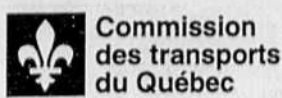
M94-64819-8
MICHEL LAHAË & AI (en société)
(Déménagement Lahaë Inc.)
159, 60e Avenue
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)

M94-64819-8
MICHEL LAHAË & AI (en société)
(Déménagement Lahaë Inc.)
159, 60e Avenue
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)

M94-64819-8
MICHEL LAHAË & AI (en société)
(Déménagement Lahaë Inc.)
159, 60e Avenue
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)



Avis de la Commission des transports du Québec



SUITE DE LA PAGE B 9

9-M-514949-001A REJEAN LAVIGNE & AL. EN SOCIÉTÉ (Déneigement Lavigne Enr.) 3924, Baie St-Placide Saint-Placide, Québec J0V 2B0

712, Route 112, C.P. 179 Eastman, Québec J0E 1P0 5-M-514935-001A.002A EXCAVATION CHARLES GRENIER INC. 300, Chemin Baillargeon, C.P. 99 Stoke, Québec J0B 3G0

1-M-507610-001A CATÉGORIE REGION DANS LE TERRITOIRE DE: Région 7 MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

J9E 3K6 TRANSFERT DE PERMIS 5-M-513905-001B CATÉGORIE REGION DANS LE TERRITOIRE DE: Région 7 MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

294, Rang XII Est Saint-Jean-de-la-Lande (Québec) G0M 1E5 PROCUREUR: LABONTÉ & GAGNON ET DEMANDEUR-CÉDANT LES ENTREPRISES PASCAL RODRIGUE INC

Permis concerné: 4-M-52613P-001B Date d'audience: le 7 décembre 1994, à 10 heures, division 01 Commission des Transports du Québec 505 rue Sherbrooke est, 6e étage Montréal (Québec) H2L 1K2

COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention: Toute personne intéressée peut se présenter et être entendue à l'audience sans qu'il soit nécessaire de produire au préalable par écrit une opposition ou intervention.

Épandant, toute personne désirant bénéficier des privilèges rattachés à l'opposition ou à l'intervention écrite doit le faire dans le cadre des dispositions des articles 17 et suivants des Règles de pratique et de régime interne de la Commission des transports du Québec.

SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC TERREBONNE INC. 14017 boul. Curé Labelle Mirabel (Québec) J0N 1L0

PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT & ASS. RENOUELEMENT DE PERMIS DE COURTAGE

Permis concerné: 8-M-52606P-002B DEMANDE D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DES FRAIS DE COURTAGE

Date d'audience: le 7 décembre 1994, à 10 heures, division 01 Commission des Transports du Québec 505 rue Sherbrooke est, 6e étage Montréal (Québec) H2L 1K2

LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE ROUVILLE INC. 145, Monseigneur Decelles Saint-Damase (Québec) J0H 1J0

PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT & ASS. RENOUELEMENT DE PERMIS DE COURTAGE

Permis concerné: 8-M-52611P-001B Date d'audience: le 7 décembre 1994, à 10 heures, division 01 Commission des Transports du Québec 505 rue Sherbrooke est, 6e étage Montréal (Québec) H2L 1K2

SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC DE VERCHÈRES INC. 565, rue Sagard, #700 Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 6C1

PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT & ASS. RENOUELEMENT DE PERMIS DE COURTAGE, DEMANDE D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DEMANDE DE FIXATION DE FRAIS DE COURTAGE

ERRATUM Veuillez prendre note que dans la publication du journal Le Devoir du 29 octobre 1994, en page B-10, sous la rubrique AUTOBUS, pour la demande 6-Q-000, 862-116-D rôle Q-94-16943-9, la description des catégories d'autobus aurait dû se lire de la manière suivante: A1, A2, A4, A5, A6 et A7.

SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE AR-GENTEUIL INC. 517, des Erables, C.P. 515 Brownsburg (Québec) J0V 1A0

PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT & ASS. RENOUELEMENT DE PERMIS DE COURTAGE, DEMANDE D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DEMANDE DE FIXATION DE FRAIS DE COURTAGE

Permis concerné: 5-M-52617P-002A DEMANDE D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS ET DES FRAIS DE COURTAGE

Date d'audience: le 13 décembre 1994, à 10 heures, division 01 Commission des Transports du Québec 505 rue Sherbrooke est, 6e étage Montréal (Québec) H2L 1K2

SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC DE VERCHÈRES INC. 565, rue Sagard, #700 Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 6C1

PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT & ASS. RENOUELEMENT DE PERMIS DE COURTAGE

Permis concerné: 8-M-52611P-001B Date d'audience: le 7 décembre 1994, à 10 heures, division 01 Commission des Transports du Québec 505 rue Sherbrooke est, 6e étage Montréal (Québec) H2L 1K2

LES HEURES OFFICIELLES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE NOS BUREAUX SONT : 8H30 À 12H00 ET DE 13H00 À 16H30.

Bureau de Québec 5500, boul. des Galeries Québec (Québec) G2K 2E1 643-5694

Bureau de Montréal 505, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H2L 1K2 873-6414

Le secrétaire Léonce Girard



TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

LONGUEUIL ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIÈRE Canada — Province de Québec Cour Supérieure — District de Longueuil Nos: 505-04-00044-889 505-18-000041-947 RE: BREF D'EXÉCUTION

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PÉTITES CREANCES, NO: 500-32-03066-940. Le greffier pour et au nom de JEAN BOGDANIEC, Partie demanderesse, -vs- RICHARD G. GODIN, Partie défenderesse. Le 24 novembre 1994, à 10h00, au 46, SURREY GARDENS, WESTMOUNT, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD G. GODIN, saisis en cette cause, consistant en: 1) Télécouleur 20" marque Zenith Space Command couleur noire; 1 vidéo VHS marque Realistic modèle 21 couleur noire; 1 ensemble de cuisine comprenant 1 table & 4 chaises en bois.

Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9657. ALBERTSON & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO: 93A-037519 - BREF D'EXÉCUTION - VILLE DE CHATEAUGUAY, Partie demanderesse, -vs- MICHEL DE MUYLDER, Partie défenderesse. Le 25ième jour de novembre 1994, à 10h00, au 542, 26e AVENUE, DEUX-MONTAGNES, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MICHEL DE MUYLDER, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Ford Custom F350 1980 DS couleur gris avec boîte arrière no. de plaque FG 40090. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Benoît PUSKAS, huissier du district de Beauharnois, (514) 377-1215, Fax 377-1218. Soucy, Bruchési, Toulouse & Associés HUISSIERS, 139, rue Salaberry, #100, Valleyfield, Qc, J6T 2H8.

La suite des avis se trouve en page B 11

Bureau du shérif Cour Supérieure Longueuil, le 27 octobre 1994. Le shérif adjoint ELIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif Cour Supérieure Longueuil, le 1er novembre 1994. Le shérif adjoint ELIZABETH S. GOBEILLE

H&M DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2 TEL: (514) 483-2303 FAX: (514) 483-2373

H&M DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2 TEL: (514) 483-2303 FAX: (514) 483-2373

H&M DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2 TEL: (514) 483-2303 FAX: (514) 483-2373

TÉL. : 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX : 985-3340

I · N · D · E · X

- 100 • 199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
102 Condominiums et co-propriétés

- 100 VISITES LIBRES
ADJ. WESTMOUNT
Près Circle Road, résidence unique

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

- 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
OUTREMONT
rue Pagnuelo, cottage prestigieux, 5 c.c., 2 foyers, garage, jardin exceptionnel.

LA MÉTÉO



Prévision à long terme pour Québec



CANTONS DE L'EST

VUE SUR MEMPHRÉMAGOG, sur 2 acres de terrain, maison brique, const. 1993, 33' prof, 38' larg, avec annexe octogonale de 19' de diamètre...

CONDOMINIUMS À LOUER

PRES U. DE M. Lacombe/Decelles, 4 1/2 chauffé, 1 c.c., boiserie, 630\$ Jour: 932-1800 (Matheu), soir: 382-0444.

MAISONS DE CAMPAGNE

LANORAIE, bord de l'eau, const. 1991, superbe, pour seul. 179,500\$. S. Boisvert, 699-6280.

CHAUMBLY

Cottage à vendre ou à louer, 4 c.c., secteur privilégié. Grand terrain. 658-3178.

LAURENTIDES

PRÉVOST, Maison Patrimoine, 3 étages, 4 c. à c., grand living, foyer, garage, vaste terrain...

CANTONS DE L'EST

FRELIGHSBURG - 379,000\$ - Domaine en bordure de rivière, résidence chic 1841, style géorgien...

CONDOMINIUMS À LOUER

MEMPHRÉMAGOG Le condo 1 ch. le mieux situé sur le lac. (514) 738-5656.

CONDOMINIUMS À LOUER

PRES U. DE M. Lacombe/Decelles, 4 1/2 chauffé, 1 c.c., boiserie, 630\$ Jour: 932-1800 (Matheu), soir: 382-0444.

MAISONS DE CAMPAGNE

LANORAIE, bord de l'eau, const. 1991, superbe, pour seul. 179,500\$. S. Boisvert, 699-6280.

CHAUMBLY

Cottage à vendre ou à louer, 4 c.c., secteur privilégié. Grand terrain. 658-3178.

LAURENTIDES

PRÉVOST, Maison Patrimoine, 3 étages, 4 c. à c., grand living, foyer, garage, vaste terrain...

CANTONS DE L'EST

FRELIGHSBURG - 379,000\$ - Domaine en bordure de rivière, résidence chic 1841, style géorgien...

CONDOMINIUMS À LOUER

MEMPHRÉMAGOG Le condo 1 ch. le mieux situé sur le lac. (514) 738-5656.

CONDOMINIUMS À LOUER

PRES U. DE M. Lacombe/Decelles, 4 1/2 chauffé, 1 c.c., boiserie, 630\$ Jour: 932-1800 (Matheu), soir: 382-0444.

MAISONS DE CAMPAGNE

LANORAIE, bord de l'eau, const. 1991, superbe, pour seul. 179,500\$. S. Boisvert, 699-6280.

CHAUMBLY

Cottage à vendre ou à louer, 4 c.c., secteur privilégié. Grand terrain. 658-3178.

LAURENTIDES

PRÉVOST, Maison Patrimoine, 3 étages, 4 c. à c., grand living, foyer, garage, vaste terrain...

CANTONS DE L'EST

FRELIGHSBURG - 379,000\$ - Domaine en bordure de rivière, résidence chic 1841, style géorgien...

CONDOMINIUMS À LOUER

MEMPHRÉMAGOG Le condo 1 ch. le mieux situé sur le lac. (514) 738-5656.

POSTES CADRES, PROFESSIONNELS

OCASION EXCEPTIONNELLE
PLANIFICATEUR FINANCIER CERTIFIÉ
Spécialisé en fonds mutuels, avec clientèle en expansion, recherche COLLABORATRICE EXPERIMENTÉE

BUREAUX À LOUER

QUEEN MARY, métro Snowdon, 1200 p.c., 4 pièces (bur. principal 20x20), climatisé, tapis, portier, garage. Idéal professionnel. 949-3771.

ESPACE COMMERCIAL À LOUER

OUTREMONT, Laurière de l'Épée, 650 p.c., tout compris 950\$/m. 1,500 p.c., 1,800\$/m. 733-1228

OEUVRES D'ART

LIQUIDATION DE 150 tableaux de grands peintres québécois. Jusqu'à 50%. Ouvert mercredi au dimanche. Galerie Brocard, 2691, Boul. Labelle.

ANTIQUE

AUBAINE-MAGNIFIQUE POELE A BOIS ANTIQUE, marque Modom, 1927, chromé, avec céramique, parfait état. Très propre, 1200\$. (819)224-7717

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 665-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

AMEUBLEMENT

TABLE salle à manger, style victorien, chêne solide, 48X54", 2 rallonges, peut assoir 10 pers. 700\$. 486-4715.

ARTICLES DE SPORT

CARABINE, semi-automatique, M-1, 175\$. Revolver 6.5 mm, 100\$. (Soir) 374-1332.

ENTRETIEN, RÉNOVATION

SERVICE D'ENTRETIEN MALO ENRG. COMMERCIAL - RESIDENTIEL - INDUSTRIEL
Lavage de vitres - murs - planchers (décapage, laver, cirage)

COURS

COURS ESPAGNOL
Privé ou groupe. Diplômée U. de M. LUZ MARIA, 595-6381.

OCASIONS D'AFFAIRES

COMPAGNIE américaine en expansion au Québec, cherche personne sérieuse et motivée pour faire revenu additionnel. 277-0276.

INFORMATIQUE

INFOGRAPHIE: traitement de texte, c.v., graphisme, mise en page, graphisme. Travail soigné. Laser. 274-9632

TRADUCTION, RÉDACTION

TOUTS VOS TEXTES publicitaires, personnels ou littéraires, rédigés ou corrigés. Français impeccable. 381-0919.

ENTRETIEN, RÉNOVATION

MENUISIER 25 ans d'exp., carte de compétence, spéc. rénovation, inst. portes et fenêtres int./ext. 446-3761, pag. 765-2613.

PEINTRE, PEINTURE

PLATRIER, PEINTRE, TAPISSIER
522-5899 M. Gosselin

DÉMÉNAGEMENT

ARTISAN-DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
JEAN-PIERRE, 738-9019.

ADIEU MONSIEUR LE PROFESSEUR AFIF WADIE AZZAM
À Montréal, le 10 novembre 1994, à l'âge de 90 ans, est décédé le professeur Afif Azzam, né à Nazareth, Palestine le 17 décembre 1904.

LA FONDATION AU SERVICE DES FONDATIONS
Dons In Memoriam facilite l'acheminement des dons en regroupant des organismes œuvrant pour la santé au Québec.

POUR FAIRE UN DON PAR TÉLÉPHONE
Composez : Montréal : (514) 843-3667
Exterieur : 1-800-567-7366

